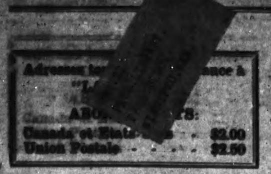
VOLUME IX — WINNIPEG, MARDI, 19 JUILLET 1921 — NUMERO 6



Adressez toute correspondance à "La Liberté"

ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis . . . $2.00
Union Postale $2.50

LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et publié par la WEST CANADA PUB. CO. LTD
619, Ave. McDermot
Téléphones . . A 1816—A 1817

Retraite Fermée

"C'est une révélation pour moi..."
"C'est le meilleur repos de ma vie..."
"Je n'aurais jamais cru que trois jours de retraite m'eussent fait tant de bien..."
"Ce sont les trois plus beaux jours de ma vie..."
"Nous reviendrons certainement l'an prochain."

C'est ce que disent tous ceux qui ont pris part à la dernière retraite fermée qui vient de se terminer à Saint-Norbert.

Il faut en faire l'expérience pour goûter le bonheur insoupçonné de ces trois jours passés dans la solitude.

Entendre la voix de Dieu au fond de l'âme, comprendre plus clairement l'économie du salut; mieux voir le but de la vie; liquider tout un passé malheureux; et le coeur joyeux se remettre allégrement sur le chemin du ciel, sachant qu'on marche dans la pleine lumière de la foi: c'est l'oeuvre de trois jours de retraite fermée à l'hôtellerie des bons Pères Trappistes de Saint-Norbert.

La prochaine retraite fermée commencera le soir du 4 août, à 9 heures, et se terminera le 6 au matin, à 7 heures.

Comme le nombre des chambres est limité et les applications nombreuses, qu'on se hâte d'envoyer son nom au Rév. Père P.-O. Lacouture, S.J., au Collège de Saint-Boniface.

POUR LA DEFENSE NATIONALE

Trois paroisses viennent de verser leur contribution au fonds de l'Association d'Education. Ce sont Sainte-Agathe, Saint-Alphonse et Aubigny.

Nous aurions aimé à pouvoir publier le détail de ces contributions. Malheureusement Sainte-Agathe et Saint-Alphonse ne nous l'ont point fourni. Ces deux paroisses n'en ont pas moins droit au tableau d'honneur. Elles ont généreusement souscrit et leur exemple ne peut que stimuler nos autres centres.

Sainte-Agathe a donné $125.00

Saint-Alphonse a donné 75.00

D'Aubigny, nous avons un rapport de la formation d'un cercle paroissial et l'état détaillé de la souscription. Nous laissons la parole à notre correspondant:

Le 1 juillet, 1920, un dimanche après vêpres, un grand nombre de paroissiens de Saint-Antoine se réunirent au presbytère sur l'invitation de Monsieur le Curé.

Former un cercle paroissial: tel est le but de cette réunion, nous dit Monsieur le Curé. Car, à l'heure présence, c'est un devoir urgent pour tout catholique de s'intéresser à nos écoles et de s'unir étroitement pour soutenir nos droits. Le Cercle que nous voulons former aura pour but de promouvoir les intérêts de nos écoles catholiques et françaises en union avec l'Association d'Education.

M. Origène Bourbonnière, l'un des délégués à la dernière convention de l'Association d'Education, les 22 et 23 juin, 1920, est invité à adresser la parole. Il donne rapport des délibérations de la convention. Il nous dit ce qu'a fait l'Association depuis sa fondation: aidé le recrutement des instituteurs et des institutrices dans nos écoles; porté secours à certaines écoles qui ne pouvaient tenir sans cet aide. De là donc la nécessité de seconder les efforts de l'Association d'Education dans ce travail, non en l'approuvant, mais en l'aidant d'une manière pratique.

Alors l'assemblée décide de fonder une association locale qui s'appellera le Cercle Saint-Antoine. Il se compose d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire-trésorier et de six membres actifs. C'est le corps exécutif.

Voici le résultat de l'élection: Président, Joseph Pelland; Vice-Président, Emile Robert; Secrétaire, M. l'abbé J.-A. Beaudry, curé; Membres: Alfred Chartier, J.-O. Bourbonnière, Vital Rivet, Ernest Desrosiers, Max. McDonald, Johny Hébert.

Dans le cours de l'hiver nous avons fait une souscription en faveur de l'Association d'Education, dont voici le résultat:

Abbé J.-A. Beaudry, curé	$10.00	Mme J. Desjardins	1.00
M. Pierre Hébert	5.00	Mme Oct. Roy	1.00
M. Noël Chartier	5.00	Mlle Noëlie de Moissac	1.00
M. Emile Robert	5.00	Mlle Agnès de Moissac	1.00
M. Donia Laferrière	2.00	M. Hubert Hébert	1.00
M. Stanislas Fisette	2.00	M. Léon Bouchard	1.00
M. Hector St-Onge	2.00	M. Théodule Marcoux	1.00
M. Joseph Robert	2.00	M. Denis Kenny	1.00
M. Théodore Pelland	2.00	M. Georges Breault	1.00
M. Xavier Clément	1.00	M. Théodule Miron	1.00
M. Georges Nolette	1.00	M. Vital Rivet	1.00
M. Michel Clément	1.00	M. Johny Hébert	1.00
M. Wilfrid Laferrière	1.00	M. Willie Hébert	1.00
M. Hormisdas St-Onge	1.00	M. Albert Hébert	1.00
M. Ernest St-Onge	1.00	M. Armand Legault	.50
M. Frédéric Robert	1.00	M. Télesphore Bessette	.50
M. Viateur Laferrière	1.00	M. Alphonse Verrier	.50
M. Alfred Chartier	1.00	M. Louis Levesque	.50
M. J.-E. Lavack	1.00	M. Philippe Laferrière	.50
M. J.-A. Pelland	1.00	M. Henri Mousseau	.50
M. A.-J. McDonald	1.00	M. Henry Hébert	.25
M. J.-O. Bourbonnière	1.00	M. Marie Hébert	.25
M. Ozanna L'Heureux	1.00		
M. Isaie Graveline	1.00	Total	$67.50

L'Association d'Education remercie de tout coeur les souscripteurs de Sainte-Agathe, Saint-Alphonse et Aubigny.

VICTOIRE DES FERMIERS EN ALBERTA

Ils ne se trompaient point ceux qui se basant sur le résultat de la formidable victoire des Fermiers dans l'élection partielle de Medicine Hat, il y a quelques semaines, prédisaient que le gouvernement Stewart ne reviendrait pas au pouvoir en Alberta. Le résultat d'hier dépasse même les prédictions les plus optimistes. On prédisait à l'Alberta un gouvernement de groupes comme en Ontario. Personne ne contestait la faveur auprès de l'électorat albertain des candidats fermiers. Mais ils n'étaient entrés dans la bataille qu'au tout dernier moment, que dans un peu plus des deux tiers des comtés et le gouvernement qui avait choisi l'heure de la lutte et en avait fixé la durée, s'était de ce chef assuré un gros atout. Tout cela, croyait-on, ne permettrait pas aux Fermiers de donner à leur campagne tout l'ampleur qu'ils lui désiraient. Pris par surprise et au dépourvu, tout au plus éliraient-ils un bon groupe de députés. Unis aux autres groupes d'opposition, ils feraient la vie dure au gouvernement Stewart.

Or la brièveté de la lutte non plus que sa soudaineté, dont escomptait beaucoup M. Stewart, n'ont réussi à endiguer la marée montante des Fermiers. L'Alberta a élu, hier, 61 députés. Les Fermiers ont élu 36 députés. Leur succès est général, chez les nôtres come chez les autres. Ils pourront donc gouverner par eux-mêmes et n'auront besoin de l'appui d'aucun autre groupe. De ce chef, ils seront dans une situation beaucoup plus avantageuse que le gouvernement Drury d'Ontario qui doit compter sur l'appui des Ouvriers. Le parti des Fermiers en Alberta pourra faire la pluie et le beau temps dans la politique provinciale de sa province. Il n'aura rien à craindre à la législature. Même si tous les autres groupes se coalisaient contre lui, il n'en commanderait pas moins une majorité de dix voix. C'est plus que suffisant. M. Norris, ici, se maintient au pouvoir tout en se trouvant en minorité.

* * *

A quoi attribuer la victoire des Fermiers? A leur programme économique? Il ne semble pas qu'il diffère sensiblement de celui du gouvernement Stewart. Au fait que leurs candidats étaient des fermiers? Le gouvernement Stewart se composait pratiquement de fermiers. C'était en somme un parti de fermiers. A quoi donc attribuer l'incontestable succès d'hier?

Mouvement de classe? Qui l'affirme n'est peut-être pas loin de la vérité. Les Fermiers se sont dit: Pourquoi élire des avocats, des médecins, des brasseurs d'affaires? Nous sommes aussi intelligents qu'eux. Nous avons même une connaissance plus intime des besoins de l'élément rural. C'est notre propre affaire. Nous y voyons bien dans l'administration municipale. Pourquoi serions-nous incapables de le faire dans le domaine provincial? Ontario se porte-t-il plus mal depuis l'avènement au pouvoir du gouvernement Drury?

L'argument est loin d'être mauvais. Il n'en reste pas moins patent que le résultat d'hier est le fruit d'un mouvement de classe. Le gouvernement Stewart pouvait à bon droit s'appeler un gouvernement de fermiers. Si on y comptait quelques professionnels, il se composait surtout de fermiers. Mais il n'en portait pas l'étiquette. Cela suffisait pour le faire condamner par l'électorat albertain. Là apparaît le mouvement de classe, le régime des fortes lignes de partis. Il a suffi hier de porter officiellement l'étiquette de candidat fermier pour être élu. La vague a été irrésistible. On a voté fermier parce que fermier, comme autrefois on votait pour n'importe quel candidat rouge ou bleu parce que rouge ou bleu. Il y aura toujours un peu de cela dans notre politique.

On peut, dans les circonstances actuelles, s'en consoler en se disant qu'un gouvernement de Fermiers ne fera pas pis qu'un gouvernement de ratés du droit, de la médecine, de la finance ou de n'importe quoi, qui s'efforcent de vivre de la politique.

* * *

Le résultat d'hier aura sa répercussion dans le domaine fédéral. Inutile de vouloir contester la puissance du mouvement agraire dans l'Ouest. L'élection de Medicine Hat, où le candidat fermier a obtenu près de 10,000 voix de majorité, battant à plate couture un fort candidat conservateur, celle d'Assiniboia où un fort candidat libéral, l'honorable Motherwell, subissait une aussi écrasante défaite aux mains du candidat fermier, celle d'hier où le gouvernement Stewart succombe, tout cela indique quelle tournure prendra l'élection prochaine fédérale dans l'Ouest. M. Meighen en pourra triturer les divisions électorales à sa guise, donner plus de députés aux villes, réduire le nombre des circonscriptions urbaines, rien n'y fera, rien n'endiguera le mouvement. C'est une vague de fond qui balayera tout. Aucun argument ne vaudra dans la prochaine lutte contre le mouvement agraire dans l'Ouest. Au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta, hors les villes, les députés libéraux et conservateurs seront clairsemés. Heureux ceux qui auront l'habilité de se faire choisir par les Fermiers!

Point besoin d'être prophète pour assurer que le chambardement qui se produit dans le domaine provincial depuis un an se reproduira dans le domaine fédéral, l'an prochain.

La conquête de la liberté scolaire en Hollande

Historique de la lutte-Ses étapes-Les résultats Conclusion

Fribourg (Suisse), 16. — Jusqu'au milieu du siècle dernier, c'était en vain qu'un père de famille hollandais cherchait par tout son pays natal l'occasion de faire élever ses enfants dans la vraie foi; il n'y avait guère d'écoles catholiques. Car pour en fonder une, il fallait chaque fois une permission spéciale du gouvernement.

Mais le peuple hollandais ne cessa de combattre honnêtement pour la liberté de son école; et sa persévérance fut récompensée au moins à ce point qu'en 1848 on abrogea le paragraphe de la loi constitutionnelle, qui mettait le plus grand obstacle à l'établissement de l'enseignement catholique. On put dès lors fonder des écoles catholiques, mais, bien entendu, complètement à ses frais.

Le combat pour le droit

Pourtant, avec la liberté, la permission de pouvoir bâtir une école, les catholiques n'avaient guère gagné "le droit" d'enseigner suivant leur doctrine. Le combat pour ce droit dura encore soixante-douze ans de plus; mais, il faut l'avouer, non sans procurer de petits avantages partiels, qui toutefois, ne changeaient rien au système même.

Grâce aux exhortations et aux encouragements continus de l'épiscopat, l'esprit de charité stimulait les catholiques de Hollande et les incitait à profiter de cette liberté dans la plus large mesure, en établissant des écoles catholiques dans le plus grand nombre d'endroits possible.

Car l'école neutre, avec sa tolérance prescrite par la loi, envers les opinions religieuses de chacun, s'écartait de plus en plus de l'esprit chrétien. On y prêchait encore la morale et la vertu, mais en les séparant de la religion.

En 1868 parut une lettre pastorale particulièrement belle et stimulante. L'effet en fut tel, que le désir de fonder des écoles s'empara dès l'apparition de cette lettre, de la population catholique tout entière, ce qui est d'autant plus appréciable et méritoire que le Hollandais en général est de nature un peu "tenax" dans les affaires pécuniaires.

Sur ces entrefaites, les cinq auteurs mitrés de cette fameuse pastorale ont quitté ce monde et ont pu, en toute conscience, rendre compte de tout ce qu'ils avaient fait pour la jeunesse de leur patrie. Toute école catholique en témoigne par l'érection d'un monument durable.

Mais on n'avançait guère. Le gouvernement restait passif et ne prenait soin que de l'école publique, où l'on feignait de ne connaître ni Dieu ni l'Eglise, mais ne s'occupait aucunement de l'éducation d'un tiers de ses sujets, à savoir les catholiques.

Toutefois, le gouvernement ne manifestant aucune attitude agressive et ne témoignant pas sincèrement son hostilité ne donnait pas facilement prise sur lui, raison pour laquelle il était également difficile de convaincre les parents catholiques de Hollande du grand tort qu'il leur faisait en ne leur reconnaissant pas le droit à l'enseignement catholique. Le gouvernement se contentait presque exclusivement de nuire à la cause catholique par sa passivité ou par des mesures négatives.

Une fois cependant, la Loge aussi montra le bout de l'oreille. Ce fut en 1878, où, à l'exaspération générale des catholiques, la dite "proposition acerbe" fut sanctionnée par le roi. Le sens de cette proposition était à peu près celui-ci: d'une part l'enseignement catholique était soumis aux conditions les plus dures et, d'autre part, les écoles neutres étaient avantagées par tous les moyens permis ou non permis, de sorte que pour l'école catholique, une concurrence n'aurait été possible qu'avec des dépenses énormes.

Parmi les moyens suspects, dont la conscience gouvernementale n'hésitait pas de se servir, nous ne signalerons que le plus injuste de tous: Les "catholiques" contribuaient par les impôts aux frais des écoles "neutres" et ne recevaient aucune subvention pour leurs propres écoles.

Douze ans plus tard, un ministère plus chrétien accorda aux écoles catholiques l'avantage d'être subventionnées par le gouvernement dans les conditions mesurées. Et seize ans encore s'écoulèrent jusqu'à ce que, sous le grand et noble ministre protestant Abraham Kuiper, ces subventions n'eurent plus l'air du pain de la retraite, mais furent considérablement augmentées. Mais tout cela ne changea rien au système: les communes continuèrent à entretenir les écoles neutres publiques (aidées par l'argent de la population catholique) alors que l'Eglise fut seule chargée de l'entretien de ses écoles chrétiennes. A toutes deux le gouvernement donna des subventions égales, et puis—les laissa lutter ensemble.

Il est évident que ce système de concurrence n'est pas seulement injuste, mais immoral en même temps.

Le résultat

Et il s'écoula encore quinze ans avant qu'on arrivât à la dernière phase du combat pour le droit, phase qui fut couronnée par la victoire finale de la cause catholique; cette victoire fut d'autant plus éclatante, qu'elle ne fût remportée qu'après de longues années de lutte persévérante et opiniâtre et au prix de dépenses énormes.

Et tandis que presque partout dans le monde civilisé les biens terrestres s'accumulent de préférence chez les ennemis du Christ, en Hollande il en était autrement. Comme depuis le temps de la "Réforme" les catholiques n'étaient nulle part admis dans les fonctions de l'Etat, il ne leur restait pour pouvoir vivre que de s'appliquer au commerce. Et ils le faisaient avec tant de succès que, pendant les trois siècles de leur oppression, ils recueillirent au moins une belle partie du capital hollandais, ce qui leur était d'une grande utilité pour soutenir le combat engagé pour la défense de leurs coûteuses écoles confessionnelles.

Comme le bon Dieu, dans ce que nous venons de rapporter, a pour ainsi dire, fait une exception à la règle générale en bénissant d'une manière visible les bien terrestres de ses fidèles dans un pays où l'argent joue un rôle si important, il rend témoignage de sa bonté d'une façon non moins admirable en faisant comme il fait toujours dans les grandes occasions: il met au juste moment les justes hommes à la juste place.

On n'a, outre les noms de nos cinq évêques actuels, qu'à se souvenir des Schaepman, des Nolens, des van Wijnbergen, etc.

La lutte finale, commencée en 1914 et aboutissant en 1920 à la sanction de la législation scolaire actuelle, obtenue avec une majorité de soixante-treize voix contre trois, donne aux écoles primaires catholiques hollandaises les avantages que nous résumerons ici en quelques mots.

Tout d'abord on suprima dans un certain paragraphe de la loi constitutionnelle un petit mot.

A l'article 192, commençant ainsi: "L'enseignement neutre est l'objet des soins assidus du gouvernement..." succède, maintenant l'article suivant:

"L'enseignement est l'objet des soins assidus du gouvernement..." (c'est-à-dire "tout" enseignement).

Nous continuons:

"L'enseignement est libre, sans préjudice de la surveillance gouvernementale et, quant à l'enseignement primaire et obligatoire, la loi prescrit d'en contrôler les résultats ainsi que l'aptitude et la conduite morale du corps enseignant.

La réglementation de l'enseignement neutre respecte l'opinion religieuse de chacun des élèves.

Dans chaque commune les magistrats prendront soin qu'il y ait l'enseignement suffisant et un nombre suffisant d'écoles.

Sont également réglées par la loi les exigences auxquelles doit répondre tout enseignement, entretenu par les caisses publiques.

Les exigences sont de telles sortes qu'elles donnent la garantie de l'aptitude du corps enseignant et de la qualité de l'enseignement tout en respectant scrupuleusement la liberté de l'école catholique en ce qui concerne le choix de leur matériel scolaire et la nomination de leurs professeurs.

L'enseignement catholique qui répond aux exigences de la loi, sera entretenu par les caisses publiques de la même manière que l'enseignement neutre. Et quant à l'enseignement secondaire et supérieur, la loi prescrit les exigences auxquelles il doit répondre pour être subventionné et par le gouvernement et par les magistrats communaux.

Et des 216 articles de la loi scolaire même, il suffit d'extraire les trois suivants pour bien comprendre l'esprit qui anime la législation scolaire toute entière.

Art. 72. Le comité directeur d'une association inscrite et légitime, désirant fonder dans une commune une école primaire ou agrandir le bâtiment déjà existant, peut adresser au magistrat une pétition pour obtenir pour la construction l'argent nécessaire et doit ajouter à cette pétition une évaluation provisoire des frais et le devis. (Par agrandissement on entend aussi l'adjonction d'une salle de gymnastique au bâtiment existant ou l'acquisition d'un terrain de sport).

Art. 97. A la fin de l'année le gouvernement rembourse aux écoles catholiques les traites du corps enseignant, et...

Art. 10. ... les communes, les frais d'entretien des bâtiments, du matériel scolaire, du chauffage, du nettoyage, etc.

Conclusion

Donc, les avantages dont jouira la jeunesse catholique de Hollande grâce aux nouvelles lois scolaires, sont, résumés en quelques mots, les suivants:

I.—Dans la composition de ses programmes, de ses horaires et dans le choix de ses livres, l'école catholique est parfaitement libre, c'est-à-dire elle peut par exemple orner les classes d'autant de tableaux et de statues religieux qu'elle juge opportun pour donner aux locaux et à l'enseignement le caractère intégralement catholique.

II.—La nomination du corps enseignant se fait aussi à titre de liberté complète par la direction de l'école catholique. Celle-ci est obligée, il est vrai, de demander à l'inspecteur général des écoles un préavis, qui, cependant, n'a qu'une valeur consultative et nullement obligatoire.

"Et quand une commune fait pour son école neutre plus qu'elle n'est obligée de faire, qu'elle nomme par exemple des instituteurs surnuméraires ou fait des dépenses extraordinaires pour des cours d'adultes, les ouvroirs, du matériel scolaire coûteux, etc., la direction catholique, elle aussi, a, "ipso facto", le droit d'exiger précisément les mêmes faveurs pour son établissement scolaire.

III.—L'inspecteur général des écoles trouve sa compétence exactement précisée dans le Code. Il n'a pas le droit d'influencer d'aucune manière les tendances de l'enseignement.

A côté de l'inspection laïque, l'autorité ecclésiastique exerce également son propre contrôle.







Education Familiale

Vocation et esprit de foi

C'est toujours, pour les parents, une question grave et angoissante que celle de l'orientation professionnelle de leurs enfants.

C'est que, en effet, il y va alors du bonheur de ces enfants, but principal de l'activité inlassablement dévouée des parents.

On a dit que les fils réalisent, d'ordinaire, dans le choix de leur carrière, les aspirations contrariées des pères.

Et cette remarque, souvent vraie, est plus une preuve de l'action positive des éducateurs qu'un témoignage de l'emprise de l'hérédité et de l'atavisme sur nos volontés.

Aussi bien, n'est-ce point sans trembler que les parents se déterminent à ouvrir, devant les vagues aspirations des adolescents, la perspective de telle carrière déterminée.

Celle-ci sera-t-elle de pente douce, gazonnée et doux fleurante, ne se hérisse-t-elle point d'obstacles qui meurtriront les pieds du voyageur, ne recèle-t-elle point de fondrières et d'abîmes, mène-t-elle vers un avenir de lumière et de joie, de gloire peut-être et de bonheur?

Et pour la parcourir, l'adolescent a-t-il la marche assez sûre, le pied fait à ce chemin?

Ne s'affaissera-t-il pas quelque jour, victime pantelante, au bord de cette route qu'il n'était point fait pour parcourir?

Questions angoissantes, je le répète, qui surgissent, obsédantes, à tous les détours de la pensée des parents, quand l'heure sonne de l'orientation professionnelle de leurs enfants.

Sans doute, les parents ont raison de trembler et de n'agir qu'avec la plus extrême prudence; sans doute ont-ils raison d'étudier leurs enfants pour discerner leurs aptitudes et leurs goûts.

Mais cette étude une fois assurée, n'ont-ils point tort, à l'heure des décisions irrévocables, d'écouter plus la voix de la mode et du bon ton que celle de la vérité et du bons sens?

Dieu nous a créés pour une fin suprême vers laquelle chacun de nous doit s'acheminer par des voies diverses. Il nous indique ces voies pour que nous prêtions l'oreille à son appel, à sa vocation.

Mais songeons-nous assez, parents, à demander à Dieu de fixer la mobile attention des adolescents sur les signes sensibles de sa volonté?

Songeons-nous toujours qu'au conseil de famille, où l'on doit décider de l'avenir des enfants, quoique invisible, Dieu pourtant est présent?

Est-ce son appel que nous cherchons à entendre?

Un vieil auteur disait qu'il vaut mieux parler à Dieu de ses enfants que de leur parler de Dieu, et qu'en éducation, il vaut mieux prier que crier: parlons-nous assez à Dieu pour qu'il nous parle et parle à nos enfants?

En un mot, ne manquons-nous pas d'esprit de foi quand nous réalisons notre oeuvre d'éducateurs?

Le manque d'esprit de foi C'est, en dernière analyse, la cause de l'instabilité actuelle de l'organisation sociale.

Nous assistons aujourd'hui à une ruée de la jeunesse vers les carrières

dites libérales et vers les fonctions officielles.

L'artisan veut son fils employé, l'enfant de l'employé sera plus instruit que son père et s'élèvera d'un degré dans la hiérarchie des fonctionnaires ou des commis.

Un emploi au gouvernement! Voilà le rêve universel, le rêve unique des parents, l'idéal que la jeunesse contemple dans ses projets d'avenir les plus chers et les plus amoureusement caressés.

Et à celui qui louera l'état, plus obscur, mais non moins beau et plus saine, la liberté du laboureur plus grande; mais ses soucis, dit-on, sont plus nombreux; il est à la merci de la pluie et des vents, exposé à tant de désastres!

Beau raisonnement, ma foi!

Cet élan de la jeunesse a d'autres sources, et parmi celles qui, tant de fois, furent en vain présentées, il en est une qui les résume et les surpassé.

Que ces lignes ne tombent point sous les yeux d'un sceptique: il hausserait les épaules, rirait de ma sotte bonhomie et me plaindrait bien sincèrement, le brave homme, de mon attachement aux préjugés d'un temps qui n'est plus.

Qu'à cela ne tienne, je ne m'adresse qu'à ceux dans le coeur desquels brûle, vif encore, le flambeau de la foi, cette foi dont les clartés illuminent le sentier rocailleux de la vie et percent les difficultés les plus enténébrées.

Ce besoin d'assurance de l'avenir, besoin qui se trahit par les ardentes aspirations vers les positions qui semblent offrir plus de sécurité, varie en raison inverse de la foi.

L'homme ne croit plus à la protection divine, et, sûr de sa faiblesse et de son impuissance, il recherche avec avidité les protections humaines.

J'entends d'ici les sarcasmes moqueurs et dédaigneux des incrédules et des esprits forts: "L'agriculture décline et périclite parce que la foi s'éteint! Quelle logique!"

Et cependant!

Nous l'avons dit, une des grandes raisons qui suscitent le dégoût si prononcé des travaux manuels, c'est le manque apparent de certitude de l'avenir: une maladie terrasse et cloue sur le grabat de la douleur le malheureux artisan, un orage détruit en quelques secondes l'espoir du laboureur, un accident rend incapable de travail l'ouvrier sans ressources... Un emploi au gouvernement, c'est la pension, le pain assuré pour la vie...

Insensés!

Vous ne croyez plus en Dieu, vous n'espérez plus en l'appui de Celui qui féconde vos sueurs, fait germer vos blés et leur envoie son soleil qui les

Qui a raison?...

tez comme un talisman infaillible l'appui des hommes et des institutions humaines!

C'est la foi qui vous manque, c'est la foi confiante et forte qui manque à notre société malade, cette foi qui console dans les malheurs, soutient dans les difficultés et donne à la vie la seule signification raisonnable que, sans elle, elle ne peut avoir.

Revivons notre foi, qu'elle pénètre nos pensées, nos projets, nos affections, qu'elle inspire notre conduite, qu'elle soit le fondement de notre vie familiale, et nous ne connaîtrons plus ou nous connaîtrons moins ces torturantes angoisses du doute dont nous parlions à l'instant, et capables d'empoisonner la vie d'un éducateur consciencieux qui voudrait se passer de Dieu. L'éducateur dévoué et croyant puise en Dieu le courage contre les désespoirs, la force dans les persévérants efforts, la confiance en l'avenir, toutes les consolations, les seules vraies, les seules qui fassent du bien aux coeurs humains.

Il travaille et il prie, et il s'endort en paix après son labeur: il sait que Dieu l'a béni!

JACQUES HERBE.

La mère des deux pretres

Quel spectacle édifiant que celui d'hier! Des foules où se pressaient tous les âges et tous les rangs de la société entouraient l'autel de notre chère cathédrale et suivaient avec émotion une des plus solennelles cérémonies de l'église L'ordination de deux prêtres, enfants de la paroisse, et, chose plus admirable encore, ces deux prêtres étaient frères.

Quel jour de bonheur pour ces deux héros du Christ, mais aussi quelles heures inoubliables pour leur mère qui était là courbée sous le poids de cette bénédiction du ciel.

Heureuse! certes, elle l'était hier et elle l'est encore aujourd'hui, car ses fils ont choisi la vie la plus belle, la plus utile et la plus heureuse.

La plus belle: être toujours près de Dieu, tenir dans ses mains l'Immense, l'Infini, ne penser qu'à Lui, ne vivre que pour sa gloire, n'est-ce pas assez pour embellir tous les instants d'une vie!

La plus utile: Reconcilier les ennemis, soutenir l'âme de ceux qui vont mourir, fortifier par de sages conseils la vertu du jeune homme et de la jeune fille, instruire les petits enfants, arracher de leur position périlleuse les malheureux qui se penchent dans le gouffre du désespoir. Est-ce bien employer sa vie que de la consacrer au bien des autres? De plus, le prêtre ne travaille pas seulement au salut d'une âme, mais au salut de milliers.

La plus heureuse: Amour de Dieu et dévouement. Ces deux mots-là sont tout le secret du bonheur sur la terre. Semez-les dans une âme et il y poussera aussitôt du contentement et de la joie.

Oui, cette mère des deux prêtres d'hier est au comble du bonheur, mais ce bonheur elle l'a acheté au prix de bien des sacrifices. Que de douloureuses épreuves, que de déchirantes angoisses représentent les années d'instruction données à ces deux garçons-là, mais aussi quelle touchante preuve de la protection de la Divine Providence. Elle avait bien raison de dire, cette mère vaillante, à un moment cruel de son existence: "J'ai foi en l'avenir, car Dieu n'abandonne jamais la veuve et les orphelins." Salutaire leçon aux mères égoïstes qui ont peur de la misère et qui préfèrent garder près d'elles leurs garçons afin de jouir de leurs qualités et de leurs services. Si les mères qui ont une grande famille sont souvent consolées par ce mot de saint Paul: "La mère sera sauvée par les enfants qu'elle mettra au monde", quelle consolation doit avoir la mère qui non seulement donne des enfants à Dieu, mais des ministres à l'église?

"Je vous souhaite, chères amies, mon bonheur de ce matin, à vous surtout qui avez des fils." Puisse ce souhait de la mère des deux prêtres se réaliser pour plusieurs de nous et puissions-nous comprendre la grandeur de la vocation sacerdotale en sachant élever nos enfants au-dessus des bassesses de ce monde en leur faisant aimer et désirer le sacerdoce.

GERTRUDE.

Saint-Boniface, ce 11 juillet 1921.

La Charité

Je suis la Charité, l'amie
Qui se réveille avant le jour,
Quand la nature est endormie
Et que Dieu m'a dit: "A son tour!"

Je viens visiter la chaumière
Veuve de l'été si charmant,
Je suis fille de la prière,
J'ai des mains qu'on ouvre aisément.

Oh! donnez-moi pour que je donne!
J'ai des oiseaux nus dans mon nid.
Donnez, méchants, Dieu vous pardonne;
Donnez! ô bons! Dieu vous bénit.

J'accours, car la saison est dure!
J'accours, car l'indigent a froid!
J'accours car la tiède verdure
Ne fait plus d'ombre sur le toit!

Je prie, et jamais je n'ordonne.
Chère à tout homme quel qu'il soit,
Je laisse la joie à qui donne
Et je l'apporte à qui reçoit.

Heureux ceux que mon zèle enflamme!
Qui donne aux pauvres prête à Dieu!
Le bien qu'on fait parfume l'âme,
On s'en souvient toujours un peu!

Les biens que je donne à qui m'aime,
Jamais Dieu ne les retira.
L'or que sur le pauvre je sème,
Pour le riche au ciel germera!

VICTOR HUGO.

BEBE

Je vous présente bébé!...

Cinq ans...

Un joli minois mutin et rieur, encadré de boucles blondes, éclairé de grands yeux étonnés...

Il parle... comme les oiseaux chantent.

Ses lèvres sont rouges comme des fraises mûres

En lui toute la fraicheur d'une aurore, toute la poésie d'une aube qui se lève, toutes les promesses d'un matin radieux, tout le mystère d'une vie qui nait, qui s'éveille.

C'est le dieu du foyer...

Papa l'adore... Maman l'idolâtre... C'est la poupée de la grande soeur... Grand'mère le gâte... Grand-père le défend quand on se hasarde à le réprimander.

— C'est tout simplement un ange! soupire sa mère, en le mangeant de caresses...

— C'est un garçon qui promet! affirme son père en lui tapotant les joues...

— C'est un mal élevé! grognent les voisins en lui lançant d'expressifs regards...

grosse indigestion. Mais papa et ma-

La Mère?...

Les voisins?

Jugez vous-mêmes

* * *

A table, Bébé est roi.

Dressé sur sa chaise haute, il brandit cueiller et fourchette, joue de la grosse caisse sur sa tasse, et tambourine sur son assiette en attendant qu'on le serve. A la vue des plats ses yeux s'allument de convoitise... Il trépigne, il crie:

— En veux, moi, na...

Bébé est égoïste.

Ses désirs sont des ordres... "Je veux": il n'a que ce mot dans la bouche... Il gouverne à son gré toute la maison.

Ses manières sont plutôt désagréables. Il fait la grimace aux passants, leur jette du sable, lance de l'eau, par les fenêtres, au hasard, dans la rue.

Chez les voisins il touche à tout... Avec les enfants de son âge, il veut toujours avoir raison.

Bébé est gourmand.

Un jour il a dérobé une boite de bonbons et les a tous croqués.

Evidemment il s'en est suivi une grosse indigestion. Mais papaet maman ont eu une peur si terrible qu'ils n'ont pas osé gronder Bébé. Grand'mère a plaidé les circonstances atténuantes.

Bébé est insupportable.

Pour un rien, il fait des colères terribles. Vous croiriez alors qu'on l'écorche vif!

* * *

Je vous présente Bébé!...

Cinq ans...

En germe tous les défauts et quelques petits vices...

Un sauvageon que personne ne redresse... Un roi à qui personne ne résiste, devant qui tout le monde s'incline, que tous s'empressent de servir, d'amuser, de divertir...

Nature riche, féconde, excellente... qu'on ne cultive pas, où les mauvais instincts étouffent les bons...

Tyran précoce, au minois rose, et qui coûtera bien des larmes avant seulement qu'il ait des moustaches...

Cinq ans, et c'est déjà un enfant mal élevé.

Ou plutôt, on ne l'élève pas, il s'élève...

— C'est un ange! soutient sa mère bonasse.

— Non, c'est un mal élevé dont la vie est déjà gâtée, affirment les voisins impitoyables...

Qui a raison?...

La mère?...

Les voisins?...

Moi, je crois que ce sont les voisins.

Et vous?...

MODELE HEROIQUE

Un de mes condisciples, après deux années d'études au séminaire, était allé approfondir ses cours à l'Université de Louvain. Il y avait passé deux ans, quand, à la veille des vacances de septembre, il reçut de son évêque un billet à peu près ainsi conçu: "Monsieur l'abbé, vos études sont assez loin poussées aujourd'hui: rentrez en famille et attendez-y les dispositions que je prendrai ultérieurement à votre égard. Je vous bénis."

Le jeune prêtre rassembla ses manuscrits et ses livres, boucla sa valise d'étudiant, et, joyeux, il s'en retourna dans la petite ferme où seule habitait sa vieille mère. A deux ils rêvèrent... Elle allait le suivre dans son petit presbytère, il ne la quitterait plus, il entourerait de toutes les douceurs sa vieillesse, il la ferait heureuse, elle mourait dans ses bras!...

Quelques jours après, un nouveau billet de l'évêque le manda à l'évêché: il y courut. "Monsieur, lui dit le saint vieillard, vous avez fait de fortes études et vous les avez faites avec succès. Eh bien, je vous nomme professeur de théologie dogmatique au séminaire de... aux Etats-Unis..." Le prêtre eut un soubresaut, il pâlit, regarda l'évêque, les yeux grands ouverts, et bientôt deux grosses larmes perlèrent sur ses joues.

"Je vous fais de la peine, mon enfant, reprit l'évêquee. Je sais que je n'ai pas le droit de vous imposer cette mission, mais je me fais vieux et plus j'avance en âge, plus je vois qu'il n'y a de grand au monde que le sacrifice.

"— Oh! j'irai, Monseigneur, reprit le prêtre d'une voix entrecoupée et convulsive, j'irai, mais je songeais à ma pauvre mère: elle est vieille, elle est seule, elle espérait mourir près de moi... Et il laissa aller toutes ses armes.

"Je veillerai sur votre mère, mon enfant, je vous remplacerai près d'elle!... du courage!..."

Il y eut un long silence pendant lequel l'évêque priait tout bas, le prêtre pleurait Enfin, serrant son coeur:

" — Et quand faut-il que je parte, Monseigneur?

"— Oh! ne tardez pas, mon enfant, faites vos adieux à votre mère, et, dans huit jours, vous vous embarquerez!"

Ce qui se passa dans la petite ferme, au retour du fils, ai-je besoin de vous le dire? La pauvre femme se jeta à son cou: "Non, non! vous ne partirez pas, mon fils... Il n'a donc pas de coeur, votre évêque... Est-ce que je puis vivre sans vous, moi... Oh! non, mon enfant... Quand je serai morte, oui, mais ne me laissez pas mourir sans vous, s'il vous plaît."

Deux jours se passèrent silencieux et tristes. Au troisième, le matin, tandis qu'ils se regardaient, mornes et désolés, tout à coup la porte de la petite ferme s'ouvrit et la robe violette de l'évêque apparut sur le seuil.

La mère et le fils tombèrent à genoux, l'évêque les bénit, puis tendant la main à la pauvre femme: "Madame," lui dit-il, d'un ton solennel et grave, "Madame, je viens vous demander votre fils... pour Jésus-Christ!..." A ce nom, comme soudainement frappée, la mère releva la tête... "Ah! Monseigneur!... c'est vrai!... Jésus-Christ! Jésus-Christ! Eh bien, pour Jésus-Christ, oui! prenez mon enfant, je vous le donne!" Et brisée, par cet élan sublime, elle mit sa tête entre ses deux mains et, sanglotante, se laissa tomber dans les bras de son fils!...

Chères lectrices, auriez-vous pour Jésus-Christ l'héroïsme de cette femme énergique que vient de nous représenter le Père Van-Tricht? je l'ignore. Mais au moins pour Jésus-Christ ayez donc le courage de veiller sur vos enfants, de les garder à vous et à Dieu.

Evangile

Xe DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

(S. Luc, XVIII, 9-14)

En ce temps-là, Jésus dit cette parabole pour quelques-uns qui, présumant de leur propre justice, mettaient leur confiance en eux-mêmes, et méprisaient les autres. Deux hommes montèrent au Temple pour prier; l'un était pharisien et l'autre publicain. Le pharisien, se tenant debout, priait ainsi en lui-même: Mon Dieu, je vous rends grâces de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes, qui sont voleurs, injustes, adultères, ni même comme ce publicain. Je jeûne deux fois par semaine; je donne la dîme de tout ce que je possède. Le publicain, au contraire, se tenant éloigné, n'osait pas même lever les yeux au ciel; mais il se frappait la poitrine en disant: Mon Dieu, ayez pitié de moi qui suis un pécheur. Je vous déclare que celui-ci s'en retourna chez lui justifié, et non pas l'autre; car quiconque s'élève sera abaissé, et quiconque s'abaisse sera élevé.









(Suite)

Tout en lui parlant de choses indifférentes auxquelles, par des paroles brèves, elle répondait, il la regardait. Comme elle était finement jolie!... Elle ne tournait pas la tête vers lui et il apercevait seulement son charmant profil, un peu penché vers l'ouvrage qu'elle tenait; ses cheveux bruns très souples, éclairés de moires d'or tout autour du visage d'une blancheur rosée, où les cils mettaient une ombre molle sous les yeux abaissés.

Et Georges éprouva tout à coup le désir de voir se relever vers lui les prunelles brunes dont il avait aimé le regard clair. Aussi, il demanda, espérant amener Suzy à abandonner un peu son ouvrage:

— Quel devait être aujourd'hui le but de la promenade que vous avez dédaignée? mademoiselle...

— Je crois avoir entendu parler des gorges d'Auribeau...

— Les gorges d'Auribeau!... Vous rappelez-vous l'excursion que nous y avons faite, un jour, avec lady Graham et Mme de Pruynes?... Je vous vois encore les mains pleines de mimosas que vous aviez cueillies sur la route.

Les lèvres de Suzy eurent un imperceptible tremblement.

— Peut-être, en effet, avons-nous, une fois, fait cette promenade... Je ne sais trop... Peu m'importe.... Maintenant, je n'aime plus à me souvenir...

Sa voix résonnait singulièrement grave, vibrante d'une amertume contenue.

En dépit des efforts de Suzy, Georges n'avait pas été sans remarquer qu'elle ne l'accueillait plus comme jadis; et, en l'écoutant, il éprouva la conviction qu'il avait vu juste. Une exclamation instinctive lui échappa:

— Mademoiselle Suzanne, qu'y a-t-il?... Pourquoi me parlez-vous de la sorte?

— Vous ai-je parlé d'extraordinaire façon? interrompit-elle avec une légère raillerie, s'efforçant de dominer l'émotion qui l'étreignait, de garder un air d'indifférence afin qu'il ne devinât rien.

Et l'une contre l'autre, elle serrait ses deux mains, comme pour mieux retenir les paroles qui se pressaient sur ses lèvres.

Mais Georges était trop observateur pour n'être pas frappé de son attitude; et il poursuivit, entraîné par une sorte de curiosité anxieuse dont il n'était pas maître:

— Vous ne me traitiez pas ainsi en étranger, jadis... Ne sommes-nous plus amis?... Pourquoi?...

Pourquoi? Il osait lui demander pourquoi? Quelle espèce d'homme était-il donc?... Cette fois, elle leva vers lui ses grands yeux bruns où passait un éclair. Tout le mépris qui s'était amassé au fond de son coeur s'y soulevait de nouveau, tout à coup, comme un souffle de tempête.

— Vous n'avez pas le droit de m'interroger!... Ceux-là seuls peuvent le faire, qui sont des amis pour moi, ceux que j'estime.

— Et je ne suis pas de ces derniers?...

— Non! plus maintenant!.

Les mots lui étaient jaillis des lèvres, dans un élan irrésistible, parce qu'ils étaient le cri de tout son être.

Georges devint très pâle. D'un geste brusque, il arracha une branche d'un arbuste à ses côtés et la brisa en deux morceaux qu'il jeta au loin. Entre Suzanne et lui, il y eut un silence d'une seconde, si profond qu'il entendit distinctement le roulement d'une voiture sur la route et le trot des chevaux.

Etait-ce l'annonce du retour de lady Graham?... Allait-elle donc arriver, empêcher qu'il sût jamais pourquoi Suzy s'était ainsi exprimée?

Ah! Georges de Flers s'avançait trop quand il déclarait au comte de Pruynes être sûr de lui-même. Tout sceptique qu'il fût, il n'avait pas su empêcher cette petite fille de lui prendre, sans le chercher, une part de lui-même, — la meilleure.

Et il lui venait un désir irraisonné de lutter contre ce dédain qu'elle lui témoignait et qui lui causait une étrange souffrance.

Avec effort, il reprit:

— Mademoiselle Suzanne, vous êtes femme et vous avez le droit de tout dire... Mais... mais, je ne pourrais supporter vous voir emporter de moi un semblable souvenir... Permettez-moi de me défendre, je vous en supplie... Vous a-t-on dit quelque chose contre moi?

— Oh! certes non! fit-elle frissonnante.

Il insistait:

— Vous ai-je adressé une parole qui vous ait blessée?... Je vous en supplie, répondez-moi... Depuis quelque temps déjà, vous n'êtes plus la même, depuis...

Brusquement, il s'arrêta. Au fond de sa pensée, montait le souvenir vague de sa conversation avec le comte de Pruynes, dans la serre. Dans une lueur, il entrevit la vérité. Il ne savait plus bien quels mots il avait pu prononcer, mais il s'en rappelait le sens... Ou Suzy l'avait entendu, ou on lui avait rapporté ses paroles...

Mais il voulait être sûr et il interrogea ardemment, emporté par une impulsion violente:

— Est-ce chez la comtesse de Pruynes que je vous ai... déplu?

Elle ne répondit pas; et son silence était un aveu.

Georges de Flers connaissait le coeur aimant et dévoué, la délicatesse fière de Suzy, il comprit ce qu'elle pensait de lui... Et pour la première fois de sa vie, peut-être, un intolérable sentiment d'humiliation le secoua tout entier. En même temps, le besoin impérieux s'emparait de lui, de se relever, à n'importe quel prix, dans l'estime de cette enfant qui le jugeait, dont il voyait le regard se détourner invinciblement du sien et les lèvres se contracter dans une expression de mépris hautain. Un élan sincère, plus fort que toutes les résolutions, l'emporta.

— Mademoiselle Suzanne, dit-il d'un ton de prière, — de ce ton qu'autrefois elle trouvait si doux d'entendre! — ne soyez pas impitoyable... Ecoutez-moi... Il y a des jours où l'on se croit sage, alors qu'au contraire, on est fou, car on passe près du bonheur, sans le reconnaître... Et pour moi, par ma faute, il a failli en être ainsi!... Laissez-moi, je vous en supplie, tenter de vous faire oublier quelques paroles insensées!... Je vous jure que je n'ai pas, en cette minute, de plus cher désir que de vous entendre consentir à accepter ma vie!...

— Mon Dieu, mon Dieu! murmura-t-elle.

Une émotion poignante l'étreignait. Mais elle n'eut pas une seconde d'hésitation. Pour elle, le passé ne pouvait plus revivre, jamais, jamais!... Comment ne le comprenait-il pas?... D'ailleurs, dans son souvenir, une phrase s'était gravée, inoubliable: "Si, dans un moment d'enthousiasme, j'offrais mon nom à Mlle Douvry, je regretterais ensuite plus d'une fois mon intempestive prière!"

Oui, le rêve de Suzy était bien évanoui. Quoi que Georges pût dire, il ne ranimerait plus la foi qu'elle avait eue en lui et qui était morte. Et avant même qu'elle eût parlé, à la seule expression de son visage, il savait que jamais, elle ne serait sa femme.

Comme à elle-même, répondant à sa pensée plus qu'à lui, elle dit lentement:

— Il est trop tard maintenant... Je ne puis plus...

Dans son accent, il y avait quelque chose d'irrévocable. Pourtant Georges appela encore, suppliant:

— Suzy!

En cet instant, elle lui devenait d'autant plus chère, qu'elle lui échappait.

Elle frissonna de l'entendre prononcer son nom comme il l'avait dit là-bas, dans le tumulte de l'incendie, et son jeune visage devint si sévère que Georges comprit qu'il luttait vainement.

Au pied de la terrasse, passait la voiture de lady Graham que ni l'un ni l'autre, ils n'avaient entendue approcher. Dans quelques instants, le monde allait les séparer, comme déjà les séparait la volonté de cette enfant.

— Mademoiselle Suzanne, dites-moi

au moins que vous ne partirez pas irritée contre moi?

Elle secoua la tête... Il lui était devenu trop étranger pour qu'elle lui en voulût même.

— Je me souviendrai seulement, fit-elle avec gravité, que j'ai pu vous considérer comme un véritable ami pendant tous les premiers mois de mon séjour à Cannes.

Il la vit se détourner, prête à s'éloigner, à rejoindre lady Graham dont la voix s'entendait dans le vestibule de la villa, et il implora:

— Ne voulez-vous pas me donner la main, en signe de pardon?

Elle hésita une seconde... puis lui tendit le bout de ses doigts minces; et son geste était si indifférent, si froid, que Georges eût aimé mieux qu'elle les lui eût refusés.

Pourtant déjà, dans les plus obscurs bas-fonds de son âme, il pensait confusément qu'après tout, il valait mieux que Suzy n'eût pas écouté sa demande, faite dans un moment où il n'était plus maître de lui-même... Il avait rempli son devoir de galant homme, il demeurait libre et l'image de Suzy resterait pour lui, fugitive et charmante, ainsi qu'une apparition de rêve, dont aucune réalité ne ternirait la poésie....

Peu importait à Suzy ce que pensait Georges de Flers. Tandis qu'elle s'avançait à la rencontre de lady Graham, le nom d'André errait sur ses lèvres, plein d'une infinie douceur... Maintenant, il lui semblait qu'elle avait le droit de le prononcer.

XV

Le soir même de son arrivée à Paris, Suzy, blottie contre sa mère, lui dit son pauvre petit roman achevé de si brutale façon.

Instinctivement, dans ses lettres, elle n'avait jamais beaucoup parlé de Georges de Flers, retenue par une sorte de réserve, évitant presque de prononcer son nom, comme si elle eût redouté de dissiper, en le précisant, le rêve confus qui illuminait son âme de jeune fille... Ensuite, elle se fût sentie incapable d'en raconter le douloureux réveil, car il est des choses qui se disent à peine, et qui ne s'écrivent pas.

Mais, réconfortée par la tendresse du regard maternel, elle laissait ouvrir son coeur, envahie par un besoin de parler des émotions qui avaient ébranlé sa jeune vie. Elle dit tout, et les attentions constantes de Georges, et la scène du Cannet, et la soirée de la comtesse de Pruynes, et son dernier entretien avec Georges. Mais toujours elle reparlait, avec une amertume douloureuse, de l'accueil qu'elle avait fait à André quand il était venu à Cannes, suppliant sa mère de faire savoir au jeune homme qu'il était libre de tout engagement envers elle.

Mme Douvry écoutait l'enfant assise à ses pieds, caressant le petit visage qu'elle n'avait pas baisé depuis cinq mois — cinq siècles! — et son âme entendait les paroles tombées de l'âme de Suzy.

— Chérie, es-tu sûre de n'avoir pas de regret, en rompant tout bas avec André?

Suzy ferma les yeux, mais elle ne put arrêter deux grosses larmes qui glissaient sous ses paupières closes.

— Mère, dit-elle tout bas, d'un ton triste, ne penses-vous pas qu'il mérite de pouvoir choisir librement la femme qui le rendra heureux?... Il doit bien lui préférer Mlle de Guillancourt!... J'ai été si indifférente, si désagréable pour lui...

Mme Douvry ne releva pas cet humble aveu. Ses lèvres se posèrent sur le visage de l'enfant, et elle promit à Suzy que son voeu serait rempli.

André d'ailleurs n'était pas à Paris pour l'instant. Encore une fois, ses travaux l'avaient appelé en Dauphiné, et la date de son retour n'était pas encore fixée.

Suzy éprouvait un véritable allégement à voir reculée toute solution. Elle laissait aller les jours, sans réfléchir, reposée, éprouvant auprès de sa mère une quiétude absolue. Puis, il lui paraissait si bon de retrouver l'intimité de son home, d'où toute tristesse était bannie maintenant, grâce à André!...

Qu'il y avait loin de l'heure présente à ce triste commencement d'hiver, à ce jour de novembre où elle était partie pour Cannes! M. Douvry, intéressé par ses nouvelles occupations, satisfait de sa vie active, retrouvait sa gaieté d'autrefois... Il aimait à retenir Suzy auprès de lui, comme pour se dédommager de l'avoir perdue plusieurs mois, à écouter la musique qu'elle lui faisait; il se plaisait à causer avec les garçons, à exciter le rire frais des deux jumelles par de fantastiques histoires... Et l'âme de Suzy se détendait dans cette atmosphère joyeuse.

Aussi, elle subissait le charme lumineux du renouveau. Car l'hiver, prolongé plus que de coutume, s'en était enfin allé devant l'apparition de mai. Un souffle chaud tiédissait l'air; les arbres s'éclairaient du vert tendre des feuilles encore tremblantes sous les rayons que le soleil printanier épandait sur les bourgeons ouverts, sur la floraison odorante des lilas... Partout, c'était le réveil, la sève de la vie et ses effluves puissants.

— Mère, venez un peu sur le balcon avec moi! Il fait un temps délicieux, et le coucher de soleil va être magnifique!... Venez, j'aime tant à le regarder auprès de vous!

A peu près chaque jour, depuis quelque temps, Suzy adressait à sa mère le même appel. Et, comme chaque jour, Mme Douvry se rendit volontiers au désir de Suzy. Pour la mère et pour l'enfant, c'était une jouissance infinie de se trouver ensemble après ces mois de séparation.

Mais Suzy eut à peine passé son bras sous celui de Mme Douvry, avec ce geste caressant qui lui était familier que le timbre de l'antichambre résonna.

— Oh! maman, qui vient nous déranger? fit-elle avec impatience.

Elle se retourna. Mais toute exclamation mourut sur ses lèvres, quand elle vit la porte du salon s'ouvrir devant André Vilbert...

Mme Douvry s'avançait déjà au-devant de lui, que Suzy restait encore immobile, debout dans l'encadrement de la porte ouverte... Derrière elle, le soleil couchant flamboyait comme une gloire, enveloppant d'un reflet pourpre sa silhouette mince. Autour des tempes, ses cheveux légers semblaient une mousse d'or.

— André, votre visite est une vraie surprise, disait, avec un sourire de bienvenue, Mme Douvry. Nous vous croyions encore en Dauphiné. Depuis quand êtes-vous de retour?

— Depuis hier soir, madame, et je repars demain. Mais je désirais beaucoup, pendant mon passage à Paris, venir vous voir, m'informer si Mlle Suzanne avait fait un bon retour.

Il était à quelques pas d'elle, mais il n'osait lui parler directement, voyant l'expression grave de ses lèvres, tandis qu'elle levait les yeux vers lui. La lumière du couchant tombait à flots sur le jeune homme, éclairant sa haute taille... Où était sa gaucherie d'antan, sa timidité?

Sans doute, le succès lui avait donné confiance en lui-même, sans toutefois qu'il perdît rien de sa simplicité. Il était vraiment un homme maintenant.

Suzy entendait comme de très loin qu'il s'informait de son voyage. Elle lui répondait machinalement, mais en petites phrases courtes; elle avait peur de lui voir remarquer l'émotion qui assourdissait sa voix, et elle fut heureuse quand sa mère intervint et le questionna sur son séjour en Dauphiné.

Alors elle demeura silencieuse à les écouter, assise près de la fenêtre ouverte, jouant avec quelques brins de muguet, enlevés au bouquet qui s'épanouissait sur la table, à ses côtés. Et, comme à Cannes, elle demeurait frappée de l'aisance avec laquelle il s'exprimait, de la flamme d'intelligence qui jaillissait de son regard...

Comme s'il eût voulu respecter la réserve dont elle s'entourait, à peine, il lui parlait. Mais, parfois, il se tournait un peu vers elle, avec un rapide coup d'oeil où il y avait une sorte d'interrogation anxieuse.

— Alors, André, vous êtes satisfait de votre voyage? interrogeait Mme Douvry.

— Oui, madame, les derniers travaux ont été fort bien menés, et j'espère voir prochainement ma tâche terminée.

— Pourtant, vous repartez encore?

— Non pas pour le Dauphiné, en ce moment, mais pour Amiens.

— Pour Amiens?

— Oui. J'ai obtenu quelques jours de vacances et je vais les passer auprès de ma mère qui se plaint de mes trop fréquents voyages dans le Midi. De plus, je suis appelé à Amiens par un rendez-vous avec M. de Guillancourt, qui me charge même de lui apporter quelques renseignements promis par M. Douvry.

Suzy n'entendit même pas les dernières paroles d'André. "M. de Guillancourt!... Amiens!..." Tout bas, sans ouvrir même les lèvres, elle répéta ces deux mots... Et le soleil couchant lui parut sombre tout à coup, et le muguet sans parfum...

Pourquoi?... Tout n'arrivait-il pas ainsi qu'elle l'avait prévu... Sans doute, le mariage d'André et de Mlle de Guillancourt allait se décider pendant ce voyage à Amiens... Avait-elle donc espéré quelque chose?... De quel droit?... Pourquoi cette indicible angoisse qui lui pénétrait l'âme?

Elle conservait son air de s'intéresser à la conversation qui se poursuivait près d'elle. Mais elle considérait obstinément le ciel dont le bleu se fondait en des tons d'or vert, très pâle; et, sans doute à cause de cela, ses yeux devenaient humides, tout brillants de larmes, sous le voile des cils.

De nouveau, on sonna. Etait-ce enfin son père qui rentrait?... Alors, il allait emmener André, et elle pourrait s'enfuir dans sa chambre, toute seule, et pleurer, ne plus jouer cette comédie d'indifférence qui la faisait tant souffrir...

Mais non; on demandait seulement M. Douvry. Il s'agissait d'une heure à fixer pour une entrevue d'affaires.

— André, voulez-vous m'excuser? dit Mme Douvry. Je vais voir ce dont il s'agit. Les domestiques donnent parfois de si étranges renseignements...

Le jeune homme se leva aussitôt, prêt à se retirer. Mme Douvry l'arrêta.

— Ne partez pas encore, puisque vous désirez parler à mon mari... Je reviens tout de suite...

Mais en dépit de ces paroles, l'accent de Mme Douvry trahissait une légère hésitation, et ses yeux allèrent rapidement du jeune homme, debout devant elle, à Suzy qui s'était réfugiée sur le balcon.

La réponse d'André coupa court à son indécision:

— Puisque vous avez la bonté de m'y autoriser, madame, je vais attendre M. Douvry, car je préférerais de beaucoup, recevoir de vive voix ses instructions.

— Très bien alors! dit Mme Douvry.

Une indéfinissable expression flottait sur ses lèvres; mais elle n'ajouta rien et sortit.

Au bruit de la porte qui se fermait, Suzy se détourna et vit le jeune homme seul dans la pièce. Alors, dominée par un instinct de politesse, elle fit un mouvement pour revenir dans le salon.

Mais André ne le lui permit pas.

— Ne rentrez pas à cause de moi, je vous en prie. Je puis fort bien attendre seul ici le retour de monsieur votre père... à moins que vous ne me permettiez de continuer ma visite sur le balcon?

Quelle douceur il y avait dans la voix d'André et combien le sourire allait à ses traits austères, à ses lèvres qui ne savaient pas mentir...

Ah! pourquoi, jadis, ne lui parlait-il pas ainsi?... Pourquoi se renfermait-il dans cette réserve froide qui les avait éloignés l'un de l'autre?

Elle fit effort pour lui répondre et parvint à dire, presque en souriant:

— Mon balcon vous est ouvert et je ferai de mon mieux pour vous y bien accueillir!...

Oh! oui, de son mieux!...

Il vint aussitôt la rejoindre; et, voyant qu'elle regardait le ciel empourpré, il reprit — comme s'il eût voulu ôter tout caractère d'intimité à leur conversation:

— Quelle admirable fin de jour, n'est-ce pas? Mais vous êtes habituée aux soirées du Midi et les autres doivent vous sembler bien ternes... Vous aimez beaucoup le Midi?...

Elle tressaillit. Etait-ce une question ou bien une réflexion?... Elle ne le sut pas.

— C'est vrai, dit-elle lentement, je l'aime. J'ai eu, à Cannes, de bonnes heures que je n'oublierai pas... Mais je suis heureuse... bien heureuse... d'être revenue enfin! Jamais, jamais plus, je ne m'en irai ainsi!... Non, jamais!

Ces derniers mots étaient sortis de ses lèvres en un cri bas et passionné. Il leva sur elle un rapide regard.

Elle continuait du même ton assourdi, les yeux perdus au loin:

— Comme c'est bon, le home!... meilleur que tout au monde! Et, grâce à vous, j'ai trouvé le mien transformé; je n'y vois plus aucun visage triste...

— Je vous assure..., commença-t-il, en protestant.

Mais elle l'interrompit et poursuivit, se tournant un peu vers lui:

— Ne vous défendez pas... Je sais quel ami dévoué vous avez été pour mon père, pour nous tous, d'ailleurs; mais je ne le sais bien que depuis peu de temps... Et vous avez dû souvent me trouver bien ingrate, bien indifférente...

— Jamais je ne vous ai jugée ainsi, fit-il vivement.

— Parce que vous êtes bon, très bon!...

Elle eut un tressaillement à ces mots, les mêmes qui lui étaient venus six mois plus tôt, quand André lui avait avoué qu'il l'aimait. Combien était différent, l'accent avec lequel, aujourd'hui, elle les prononçait...

De nouveau, elle se prit à considérer l'horizon qui semblait de flamme. Du salon, apportées par la brise, lui arrivaient, pénétrantes, des senteurs de muguet, et le parfum printanier semblait lui murmurer l'espoir. Mais elle ne pouvait en écouter le mystérieux langage... Son rêve était fini; et si la réalité était dure, c'était parce qu'elle-même l'avait ainsi faite. Seulement, il ne fallait pas qu'André sût rien de son chagrin... Au contraire, elle devait, la première, lui parler de Mlle de Guillancourt, lui laisser voir qu'elle le considérait comme libre de disposer de sa vie.

Et elle continua courageusement:

— Je ne puis rien pour vous montrer combien je vous suis reconnaissante... Oh! oui, reconnaissante!... de tout ce que vous avez fait pour les miens... Mais je souhaite de toute mon âme, votre bonheur et celui de... de Mlle de Guillancourt.

Il l'interrompit avec une vivacité dont il ne fut pas maître.

— Mlle de Guillancourt... Pourquoi me parlez-vous d'elle?

— Parce que... Parce que j'ai appris...

Suzy ne put continuer, sa gorge se contractait. Elle n'osait pas regarder André, mais elle sentait l'émotion qui, soudain, s'emparait de lui aussi.

— Je crois deviner à quel événement vous faites allusion, dit-il avec une sorte de gravité, tandis qu'un frémissement bouleversait sa voix; mais jamais cet événement ne s'accomplira. Certes, j'estime Mlle de Guillancourt, mais elle est et demeurera pour moi une étrangère... Oh! comment avez-vous pu croire...?

Il s'arrêta devant l'expression du visage de Suzy, devant le regard des deux yeux limpides qui l'interrogeaient, si lumineux qu'on eût dit qu'un aurore s'y levait.

— Vous n'épouserez pas... Vous ne souhaitez pas épouser Mlle de Guillancourt?

— Non, un autre désir m'était cher...

Suzy eut un léger mouvement, et il n'acheva pas...

A l'extrémité du balcon, un frêle petit oiseau s'était posé. Il chantait éperdument sous la caresse de la brise, et son chant était joyeux ainsi qu'une espérance. André tressaillit en l'entendant.

Il s'était promis, après son voyage à Cannes, de ne plus troubler Suzy par une nouvelle demande, aussi inutile que la première, sans doute. Même, il avait usé sa force d'âme à s'ôter tout espoir, à accepter l'idée qu'elle épouserait Georges de Flers...

Et pourtant, voici qu'une suprême question lui jaillissait du coeur parce qu'elle était tout près de lui, non plus comme à Cannes, environnée d'un parfum d'élégance mondaine, mais telle que jadis, dans sa simplicité exquise; plus sérieuse même, ayant aujourd'hui quelque chose d'indéfinissablement ému quand elle lui parlait.

Puis, devant le regard d'André, rayonnait encore l'éclair qui avait illuminé les chers yeux bruns, et il lui montait au coeur une espérance folle qu'il n'avait pas le courage de repousser...

Son accent devint plus bas et presque suppliant.

— Mademoiselle Suzanne, voulez-vous me permettre une question, comme vous en permettriez une à un très vieil ami?... C'est un peu ce que je suis pour vous, d'ailleurs, n'est-ce pas?

— Demandez-moi ce que vous désirez...

Il hésita une seconde, rassemblant toute sa volonté pour continuer:

— Il y a un instant, vous étiez prête à m'adresser je ne sais quelles félicitations, quels souhaits de bon avenir. N'est-ce pas moi, au contraire, qui eusse dû vous parler de la sorte?

— Non, oh! non... Je n'ai aucun droit pour entendre de semblables voeux!

La poitrine d'André se dilata soudain, comme si une bouffée d'air pur et parfumé y eût pénétré...

— Ne vous offensez pas de mes paroles, reprit-il du même ton de prière;

mais s'il vous est possible, répondez-moi... par charité!... Revenez-vous... libre, de Cannes? Vous ai-je bien comprise?

Sans tourner la tête vers lui, elle dit:

— Oui, je reviens libre...

— Libre!... mon Dieu!... Suzy, Suzy, pardonnez-moi de vous interroger ainsi... Mais entre nous, il ne faut pas qu'il y ait un malentendu; ne le pensez-vous pas aussi?... Répondez-moi, sans crainte de me blesser!... Je vous jure qu'avant toute autre chose, je désire votre bonheur, et je suis capable de tout supporter si je vous sais heureuse... Suzy, épouserez-vous M. de Flers?

Il s'était penché vers elle; et, en dépit de ses efforts, il ne pouvait cacher son anxiété.

Elle secoua lentement la tête. Une indicible allégresse l'envahissait.

— Entre M. de Flers et moi, il n'y a aucun lien.

— Vous ne l'épouserez pas maintenant, soit.... Mais dans quelque temps, plus tard?...

— Je ne l'épouserez jamais!... Il m'a demandé d'être sa femme, mais... je ne le pouvais pas!

— Pourquoi?... Suzy, oh! pourquoi?

Elle eut là vision brusque d'un salon où chantait une grande artiste, puis d'une terrasse ombragée par des palmiers où lui parlait un homme très beau — et très égoïste... Et sa voix pure tomba presque solennelle dans le silence de cette fin de jour:

— Parce que j'avais appris à connaître M. de Flers et que je n'avais plus confiance en lui!

Rien que dans ces derniers mots, il la reconnaissait toute. Il l'avait aimée d'abord pour sa droiture... Ensuite il n'avait même plus su pourquoi il l'aimait.

— O Suzy, quelle tentation vous éveillez en moi par vos paroles!... Suzy, vous souvenez-vous encore de cette folle prière que je vous adressai un soir, quand vous alliez partir?

— Je m'en souviens, murmura-t-elle.

Il lui semblait que le bonheur était là, tout près d'elle et d'André, que la douceur infinie de sa caresse les enveloppait comme la lueur d'or du couchant, comme le parfum de muguet qui flottait dans l'air tiède.

André continuait, du même accent, tout à la fois vibrant et contenu:

— Dieu sait qu'en venant aujourd'hui, j'étais résolu à ne plus vous importuner en vous reparlant du passé! Mais parce que vous avez bien voulu m'écouter, je ne puis plus oublier que vous m'aviez permis un peu d'espoir jusqu'à votre retour... Suzy, si, de nouveau, je vous demandais d'avoir foi en moi, de me confier votre vie pour que je m'efforce de vous la faire heureuse et douce... me la refuseriez-vous?

— Je vous la donnerais, fit-elle lentement, de toute son âme.

Et dans les yeux lumineux où les siens plongeaient, remplis d'une joie éperdue, André apprit que le coeur de Suzy lui appartenait à jamais...

FIN

Le culte perpétuel de Saint Joseph



(Dix-septième article)

Il n'est point de paix possible pour la famille, ni pour la société, si Dieu n'y occupe la place qui lui est due, c'est-à-dire, la première.

Or, si la paix, et conséquemment le bonheur, a déserté tant de foyers à notre époque, et menace d'en abandonner encore davantage, à quel membre de la famille pouvons-nous en attribuer la cause principale? Nous n'hésitons pas à le dire, *c'est généralement le père de famille le grand coupable*, et c'est lui surtout qui a besoin, le plus grand besoin, de venir se mettre à l'école de saint Joseph. Oui, trop souvent l'homme oublie qu'il est le chef et qu'un chef doit le bon exemple. C'est lui qui doit guider femme et enfants dans le chemin du ciel, plus encore que leur procurer le pain de chaque jour. Quand il manque à ce devoir, sa famille n'est pas heureuse, et lui non plus ne peut trouver le bonheur, quoi qu'il fasse. Il peut trouver de faux plaisirs dans la boue, il peut même adorer cette boue, (on en connait qui n'ont guère d'autre dieu), mais comme la bénédiction de Dieu n'est point sur sa maison, la paix et le bonheur ne peuvent aussi l'habiter, c'est évident.

Sans doute, puisque tout vie humaine est un tissu de tristesses et de joies, la famille chrétienne n'est pas exclue de la loi générale, et les épreuves ne lui sont pas épargnées: le chemin du Calvaire reste toujours le chemin du ciel. Mais heureuse, mille fois heureuse est la famille qui, sous la conduite du père d'abord, de la mère ensuite, sert Dieu dans la tristesse comme dans la joie: la paix du Seigneur reposera sur elle, comme sur celle de Jésus, Marie, Joseph, et son passage sur la terre sera marqué de toutes les bénédictions. Sous la conduite du père, disons-nous, oui, du père, car neuf fois sur dix c'est lui qui blasphème ou qui murmure contre la Providence, parce qu'il a désappris son catéchisme, si tant est qu'il l'ait jamais su, parce que plus orgueilleux que la femme il ne veut pas courber le front ni plier les genoux devant le Divin Maitre... Oh! nous n'ignorons pas qu'il est aussi des épouses sans piété, presque sans religion même, mais ce *"monstre"* est rare dans nos familles canadiennes, Dieu merci.

(A suivre)

APPROBATION EPISCOPALE: "Antigonish, N.S., June 15, 1921. — I beg to have my name inscribed as a member of the Perpetual Cult of St. Joseph in occordance with the pontifical prescriptions, and especially for the establishment and maintenance of peace in all christian families, the judicious choosing of a state of life by young men and ladies, with special regard for the sacred vocation to the higher life... I enclose herewith inscription card with special day assigned thereon. Yours sincerely in the Lord,

(Signé) James Marrisson, Bishop of Antigonish.

* * * *

On nous écrit:

Benson, Sask. — "Nous avons fait notre journée de prières à saint Joseph par un acte de mortification, dit trois chapelets, des prières à saint Joseph, fait brûler des cierges."—H. L.

Sainte-Elizabeth, Man. — "La famille a fait sa journée de prières à saint Joseph, en récitant sur un chapelet rosarié cinq chapelets, cinq Souvenez-vous à saint Joseph, prière en famille le matin et le soir, un chemin de croix, tout ouvrage de la journée offert à l'intention de saint Joseph."—Mme L.

Gentilly, Qué. — "Vous trouverez ci-inclus soixante-quinze sous pour aider à l'oeuvre des lampes. Toute notre famille a fait la sainte Communion pour le jour de prières à saint Joseph. Nous avons récité en famille les Litanies et prières à saint Joseph. J'ai récité privément les sept Douleurs et Allégresses."—Mme J. L.

GLOIRE AU PERE VIRGINAL DE JESUS!

LA MAISON SAINT-JOSEPH,
Otterburne, Man.

La Semaine

DECLARATION DE M. BRIAND A LA CHAMBRE

Paris, 12. — La Chambre a discuté les crédits additionnels.

M. Briand, répondant à diverses observations, a exposé la question de la Syrie et rappelé qu'il a négocié les premiers accords consacrant la légitime influence de la France, mais qu'à la suite de nouveaux accords il s'agit de préciser la politique de la France pour résoudre le problème commun à l'Entente qui consiste à reviser le traité de Sèvres avec la Turquie. Nous ne pourons pas, dit-il, évacuer la Cilicie et il faut y assurer notre sécurité. Les combats ont cessé, nous avons épargné ainsi le sang français et il appartiendra aux nationalistes de donner des garanties à la France qui ne portera pas atteinte au principe des nationalistes et aux intérets économiques et légitimes des Turcs. En Syrie il ne s'agit ni de coloniser ni même d'établir un protectorat, les éléments de l'administration locale assureront la conciliation des divers éléments de la population, la France ne manquera pas à ses traditions et restera en Syrie, elle n'abandonnera pas son oeuvre.

Traitant ensuite l'ensemble de la politique extérieure, M. Briand dit que des paroles trop optimistes pourraient être suspectes, mais qu'il a le droit de dire que la situation de la France est loin d'être inquiétante. Pour défendre ses droits et sa dignité elle possède la force; elle ne saurait être menacée par les menées du vieil esprit pangermanique refusant de recueillir les leçons des événements. La France est sur le Rhin et l'Allemagne ne saurait la menacer.

M. Briand rappelle les récents incidents de Silésie où la situation pouvait devenir sanglante. Il s'est efforcé d'éviter d'entrainer le pays dans une politique d'aventure; il rend hommage à l'attitude du général Lerond et stigmatise le lâche assassinat du commandant Montalègre. Il résume le point de vue français et constate que selon les termes du traité une présomption sérieuse existe en faveur de la Pologne à la suite du plébiscite, en tous cas nous prendrons les précautions nécessaires.

Au sujet de la question des coupables, l'Allemagne ne fait seulement que le geste de juger, mais la mission française à Leipzig ne pouvait plus assister à une pareille parodie de la justice.

Paris, 12. — Suivant l'opinion de la majorité des membres de la Chambre des députés, l'idée d'une occupation de la vallée de la Ruhr n'a pas été abandonnée par le gouvernement français. Cela résulte d'une déclaration faite aujourd'hui à la Chambre par M. Briand. La majorité pense que l'occupation pourrait être effectuée dans le cas où l'Allemagne ne se conformerait pas aux prescriptions de la seconde section de l'ultimatum de Londres de mai dernier, relatif au jugement des criminels de guerre.

M. Briand fit la déclaration suivante:

"L'occupation de la Ruhr devait avoir lieu en cas de refus de l'ultimatum. L'Allemagne a accepté l'ultimatum dont la première partie a trait aux réparations, la deuxième aux procès des couples de guerre et la troisième au désarmement.

"Quand la question des procès sera examinée, les Alliés diront à l'Allemagne: "Avez-vous jugé vos coupables?"

"J'admets que le chancelier Wirth ait fait tout son possible pour garder ses promesses, mais, pour que nous abandonnions les sanctions, il ne suffira pas qu'il montre qu'il aura fait deux ou trois tentatives pour juger les coupables de guerre au milieu de la désapprobation générale de sa presse."

Cette déclaration a été applaudie par une grande partie de la Chambre.

LA REPONSE DE LA FRANCE A M. HARDING

Paris, 12. — M. Briand a annoncé aujourd'hui, à la Chambre, que le chargé d'affaires des Etats-Unis avait transmis au gouvernement français une proposition du président Harding tendant à la réunion, à Washington, d'une conférence des puissances amies et alliées pour envisager les meilleures conditions pour garantir la paix dans le Pacifique et, en même temps, pour envisager la question de la limitation des armements tant au point de vue terrestre qu'au point de vue maritime.

M. Briand a déclaré qu'il croit se faire l'interprète de la Chambre entière en remerciant le chef d'Etat qui prit cette noble initiative et pensa tout de suite à associer la France aux sentiments pacifique de laquelle il rendit ainsi hommage.

Le président du conseil ajouta qu'il n'avait pas besoin de dire que le gouvernement français avait accepté l'invitation avec empressement. Il y voit la possibilité de participer à des accords qui, dans le Pacifique, ne peuvent pas laisser la France indifférente, étant donnés les grands intérêts que la France a dans cette région.

M. Briand continua en disant que le gouvernement français y voit la possibilité de prouver, une fois de plus, que la France est attachée ardemment, du plus profond de son coeur, à la cause de la paix, à laquelle elle a donné tant de gages. Le gouvernement ira à cette conférence, très loyalement et sans arrière-pensée, avec tous ses alliés.

La presse française se réjouit de l'initiative du président Harding, car la France, dont la politique est résolument pacifique, l'accueille avec empressement.

Le "Matin" précise que les cercles gouvernementaux et diplomatiques la considèrent comme une heureuse nouvelle et que rien ne peut, dans cette initiativ, inquiéter les légitimes préoccupations de la France. Le même journal écrit ensuite que la France n'a aucune hésitation à s'associer à tout effort relativement au désarmement naval.

DE VALERA A LONDRES

Londres, 12. — MM. Eamonn de Valera, Arthur Griffith, Austin Stack et Robert Barton, leaders républicains irlandais, qui doivent participer à la conférence avec le premier ministre Lloyd George, jeudi, sont arrivés de Dublin ce soir. Une réception tumultueuse les accueillit à la gare d'Enston. Les délégués étaient accompagnés de M. Laurence O'Neil, lord-visité l'Amérique, et du comte Plunkett.

La foule se précipta en masse autour de l'automobile, qui, lorsqu'elle put se frayer un passage, traversa Trafalgar Square et le "Mail," pour se rendre à l'hôtel où M. de Valera établira un quartier-général, tout près de l'ambassade américaine. Les autres délégués suivirent M. de Valera en taxi.

Dublin, 12. — Avec la trève existante, les autorités de Dublin Castle, pour la première fois depuis bien des mois, ont omis de publier le récit des crimes commis.

Belfast, 12. — Près de 40,000 orangistes ont pris part à la démonstration du 12 juillet célébrant l'anniversaire de la bataille de la Boyne.

C'est la plus grande démonstration qu'on ait vue depuis de nombreuses années. A midi, on n'avait encore signalé aucun désordre d'aucune sorte, l'ordre le meilleur avait régné toute la matinée. La parade se déroula d'une manière imposante, défilant à travers les rues, galement pavoisées à cette occasion.

MORT D'UN AVIATEUR

Londres, 12. — M. Harry G. Hawker, le fameux aviateur, a été tué à l'aérodrome de Hendon aujourd'hui. Son appareil a pris feu en atterrissant.

M. Hawker est devenu célèbre en mai 1919, quand il a essayé de traverser l'Atlantique du Canada en Irlande. Son aéroplane tomba dans l'eau au milieu de l'Océan et l'aviateur fut recueilli par le paquet danois "Mary". A son retour en Angleterre, il fut décoré par le roi Georges. La traversée de l'Atlantique s'opéra un mois plus tard par le capitaine Sir John Alcock, qui mourut en décembre 1919, des suites de blessures qu'il s'était faites dans une chute près de Cottevrard (France).

L'ANGLETERRE ET L'IRLANDE

Londres, 13. — M. Lloyd George s'est rendu aujourd'hui à sa maison de campagne, Chequers Court, accompagné des membres de sa suite. On croit qu'il y recevra quelques membres du cabinet et préparera les préliminaires de son entretien de demain avec M. de Valera.

Les Irlandais en rapport avec les Sinn Feiners déclarent que la question de savoir s'il y aura la paix ou la continuation des hostilités, se décidera à Dublin. M. de Valera et ses collègues écouteront attentivement toute suggestion faite par le premier ministre britannique ou tous autres hommes d'Etat de Londres et discuteront librement avec eux dans le but d'aboutir à une solution; mais, disent ces mêmes Irlandais, le Parlement irlandais républicain décidera si les solutions proposées sont acceptables pour le peuple de l'Irlande.

M. de Valera, déclare-t-on, répondra à toute proposition faite pour le rattachement de l'Irlande à l'empire britannique, qu'il entend rester républicain, mais qu'étant en même temps un démocrate, il doit laisser, au peuple qu'il représente, le choix de la direction que celui-ci désire lui voir prendre.

ON DISCUTERA AVEC LES "REBELLES" — LE ROLE DE SMUT

Londres, 13, — Les autorités britanniques qui se sont trouvées étroitement mêlées aux affaires d'Irlande, ces temps derniers, ont été averties, aujourd'hui, de se tenir prêtes à la discussion avec la délégation Sinn Fein présidée par M. de Valera, et l'on pense qu'il serait possible que le général Smuts, premier ministre de l'Union Sud-Africaine, jouât un rôle très important dans les négociations qui vont s'ouvrir.

Le général Smuts est considéré comme l'homme principalement responsable du développement rapide du mouvement pour la paix en Irlande, et l'on a même dit, à la fin de la semaine dernière, qu'il se peut qu'il agisse comme président temporaire de la future conférence.

Une dépêche de Belfast aux "Central News" annonce que des émeutes ont éclaté dans Vere street, à Belfast, cet après-midi. Deux agents de police ont été blessés et trois civils ont dû être transportés à l'hôpital.

RAMENE SAIN ET SAUF

Cork, 13. — Le comte de Brandon, qui avait été enlevé par les Sinn Feiners, dans la matinée du 21 juin, a été ramené à Bantry, la nuit dernière. Le vieux comte, pour la sûreté duquel on avait à plusieurs reprises conçu des inquiétudes, était indemne.

A LA COUR DE LEIPZIG

Leipzig, 13. — A la reprise, aujourd'hui, de l'audience de la Cour suprême, chargé de juger les deux lieutenants de sous-marins allemands Ludwig Dittmar et Johaun Boldt, accusés d'avoir tiré sur les canots de sauvetage du navire-hôpital canadien "Llandovery Castle", après que celui-ci eût été torpillé pendant l'été de 1916, le sous-officier Popitz, de l'équipage du sous-marin qui a coulé le navire, a déclaré que les Allemands avaient toujours soupçonné les navires-hôpitaux d'être un danger pour les sous-marins.

Popitz a déclaré que lui et le lieutenant Dittmar avaient essayé de persuader le commandant Patzig de ne pas attaquer le navire-hôpital, mais le sous-marin plongea, tira deux torpilles et revint alors à la surface. Le témoin a affirmé avoir vu trois ou quatre canots de sauvetage à la mer et plusieurs hommes nageant; alors, l'équipage du sous-marin reçut l'ordre de retourner sous le pont. Le sentiment général fut qu'un malheur était arrivé, a-t-il déclaré. Plus tard, il entendit les coups de feu et supposa que l'on tirait sur les canots de sauvetage.

M. BRIAND ET LES PROCES DE GUERRE

Paris, 15. — M. Briand a déclaré aux journalistes qu'il plaignait le ministre Scheffer, obligé, par ses fonctions, de couvrir le scandaleux acquittement Strenger, après les jugements ayant provoqué l'indignation de la Belgique et de l'Angleterre. M. Briand ajouta qu'heureusement le ministre Scheffer ne s'estimait pas obligé d'excuser les manifestations contre les délégués de la France à Leipzig. M. Briand a terminé en exprimant l'espoir que le rappel de la délégation française vaudra, aux amis des alliés restés à Leipzig, le bénéfice d'une meilleure justice.

LE 14 JUILLET A PARIS

Paris, 14. — Dès le matin, le public a envahi les abords des théâtres où devaient avoir lieu des représentations gratuites l'après-midi.

La foule a assisté à des concerts, des exercices de gymnastique et diverses réjouissances, ainsi qu'à des bals qui commencèrent à 17 heures dans tous les quartiers. La fête nationale n'a jamais été célébrée avec pareille allégresse.

LES JOURNAUX DENONCENT LA POLITIQUE ANGLAISE EN ORIENT

Rome, 15. — Tous les journaux de Rome repoussent la possibilité de s'associer à une politique anglaise en Orient. Les journaux qui soulevèrent la question de la collaboration italienne en dénoncent maintenant les dangers.

LE 14 JUILLET EST CALME A BERLIN

Berlin, 14. — Des policiers allemands ont monté la garde, aujourd'hui, devant l'ambassade de rance, où l'on a célébré le 14 juillet. Dès le matin, le drapeau tricolore avait été hissé sur le toit de l'édifice, où les soldats français veillaient pour empêcher une répétition de l'incident de l'an dernier.

Des centaines d'Allemands s'étaient rassemblés devant l'ambassade, mais il n'y eut aucune manifestation.

ENTRE COMMUNISTES ET FASCISTES

Rome, 15. — Des échauffourées entre communistes et fascistes se sont produites à Turin et à Berra. Il y a eu trois tués et trois blessés. A Trévise, les fascistes ont saccagé les bureaux du journal républicain "Riscossa". Un républicain a été tué et cinq blessés.

WAGONS DE FUMEUSES

Montréal, 14. — La compagnie de chemins de fer Pacifique Canadien vient de décider que des compartiments de fumeuses seraient mis à la disposition des voyageuses. Dans la note annonçant cette décision, il est dit que l'égalité des sexes devait être reconnue en voyage.



En Province

LA BROQUERIE

Très nombreuses furent les personnes de l'étranger qui ont voulu nous honorer de leur visite à la fête nationale que nous avons célébré le 23 juin dans notre paisible paroisse de La Broquerie et en les remerciant nous leur disons par la voix de la Liberté que toujours ils sont les bienvenus parmi nous.

Grâce au bienveillant concours des personnes qui ont bien voulu se prêter pour aider l'organisation, la journée a été si vite passée que le programme a dû être quelque peu changé. La partie de balle au camp a été très longue et si belle que quand elle fut terminée il était déjà temps de songer au souper.

Le service des tables avait sa part à faire, et les dames qui en avaient la charge ont si gracieusement fait que nous croyons que tous les étrangers purent faire honneur à leurs mets.

Après l'arrivée du train il y eut inauguration de la salle du cercle St-Joachim de La Broquerie. Cette bâtisse de 70x30 pieds fut élevée en trois jours. Un grand nombre de citoyens de La Broquerie sont venus généreusement aider les membres de ce jeune cercle. Nous ferons connaître plus tard l'origine et le but du Cercle Saint-Joachim de La Broquerie.

Près de 400 personnes suivirent avec une très grande attention les jeunes acteurs qui ont joué avec succès "Vildac". Pour n'avoir pas donné la comédie le même soir, à cause de la fraîcheur qui devenait gênante pour l'auditoire, — notre salle n'était pas toute couverte, — le Cercle se propose d'offrir dans quelques jours une veillée où l'on rira tant que l'on voudra. On y jouera "Le désespoir de Jocrisse", "On demande un acteur", et "La visite des Chrompaireux". Ce sera drôle d'un bout à l'autre. Qu'on se le dise. La Liberté fera connaître la date, comme elle fait savoir aujourd'hui que la machine à tricoter, don de M. S.-D. Bouchard, et dont le tirage a eu lieu après la séance du 23, a été gagnée par M. Joseph Boily, détenteur du billet No 152.

La recette de la fête a été gracieusement mise à la disposition du cercle pour aider aux dépenses qu'occasionne la construction de notre salle. Cette recette, lorsque toutes les dépenses auront été payées, sera près de $300.

N'oubliez pas de voir la Liberté pour l'annonce de la prochaine séance à La Broquerie.

ZOZO.

LA SALLE

Le voyageur qui aurait été de passage à La Salle, la semaine dernière, n'eût certainement pu retenir un mouvement de joie en rencontrant le brillant cortège d'automobiles drapées de blanc qui défilaient sous le beau soleil de juillet.

Ce matin-là, deux jeunes couples, visiblement émus dans leur bonheur, allaient unir leur vie à la face des saints autels. L'un d'eux était M. Antonio Lapointe, qui prenait pour épouse Mlle C. Schmidt; l'autre était Mlle Germaine Comeau, fille de M. Hormisdas Comeau, qui prenait à son tour pour compagnon de vie M. Gustave Sauvageau, de Fargo, N. D.

Le mariage eut lieu avec toute la solennité possible dans l'église paroissiale. Le R. P. Comeau, parent de M. Hormisdas, présida à la cérémonie du mariage. Au cours du mariage, les dames de la paroisse firent les frais du chant qu'elles exécutèrent avec beaucoup d'âme et de piété.

Après la messe les nouveaux mariés et la nombreuse assistance se rendirent chez M. Hormisdas Comeau, qui leur offrit un magnifique banquet. L'après-midi se passa en amusements divers, tels que musique, chants canadiens et chants comiques.

Au souper, tous se rendirent chez M. Anselme Lapointe, qui voulut à son tour offrir un banquet au dernier de ses fils, et à la première de ses petites-filles qui s'étaient mariés ce jour-là. Une joie exubérante régna durant tout le repas, et les nombreux convives se souviendront longtemps du plaisir de ces noces. A la fin du repas, M. l'abbé H. Lapointe profita de l'invitation qui lui fût faite pour offrir ses voeux et tous ceux des parents et amis aux nouveaux mariés.

Parmi les hôtes nombreux qui prirent part aux noces on pouvait distinguer M. Rodolphe Sauvageau et sa dame, M. Léopold Brunelle et sa dame, tous venus de Fargo en auto. Il y avait aussi plusieurs invités de Winnipeg et des alentours. Les invités s'amusèrent bien tard dans la nuit, et tous se séparèrent contents, après avoir chaleureusement félicité les nouveaux mariés, et M. Ernest Comeau qui, avec Mlle Corinne Lapointe, avaient si dignement rempli le rôle de garçon et fille d'honneur.

UN INVITE.

DUFROST

Le 24 juillet un pique-nique aura lieu ici dans l'après-midi. Il y aura courses pour garçons, filles, dames et messieurs. De jolis prix seront donnés aux gagnants. Des rafraîchissements seront servis ainsi qu'un souper le soir. Venez en foule vous amuser.

JOCRISSE.

SAINT-LAURENT

Le Comité Paroissial de Saint-Laurent tiendra son pique-nique tout près du lac, le dimanche 24 juillet. Le goûter et des rafraîchissements seront servis. Bienvenue à tous.

LE COMITE.

SAINT-EUSTACHE

Nos enfants sont en vacances. Ils ont tous passé de bons examens. A nous maintenant de leur assurer de bonnes institutrices ou de bons instituteurs pour la prochaine année scolaire. Il est temps pour nos commissaires d'école de s'occuper de cette question.

Nous savons que deux écoles auront besoin de nouvelles institutrices. L'école Alarie est une de celles-ci. Tout près de cette école il y a une bonne petite résidence pour un instituteur ou une institutrice. L'école est bien située et tout près de la résidence de la famille Agapit Senécal. Si quelque jeune fille ou quelque jeune homme désirait venir enseigner à cette école, ils n'auraient qu'à écrire à M. Agapit Senécal, commissaire, ou à M. Charles Préfontaine, secrétaire-trésorier, tous deux de Saint-Eustache, Man.

Il y a encore l'école de Baie Saint-Paul-Ouest qui sera sans institutrice, à moins d'en engager une le plus tôt possible. Et pourtant voilà une école bien bâtie et bien meublée, et aussi bien située. Cette école est construite dans un beau bocage. Le terrain d'école est un des plus beaux qu'on puisse voir. Les commissaires sont on ne peut plus dévoués et n'épargnent rien pour rendre leur école confortable et attrayante. De plus le voisinage des familles W. McMillan et L.-P. Hogue rend la vie de l'institutrice agréable. Les enfants ne sont pas nombreux. Ils sont intelligents et dociles. Enfin voilà une bonne école pour une bonne institutrice. Adressez votre demande et vos conditions à M. Sam. Lacroix, Poplar Point, Man., ou au Rév. J.-M. Comte, Saint-Eustache, Man.

AMICUS.

SAINT-NORBERT

Nécrologie

La mort l'a frappée mais elle ne l'a pas surprise. Le 10 juillet, après une longue et souffrante maladie, s'éteignait dans le Seigneur, Mme M. Leclerc, de cette paroisse. Les notes lugubres de la cloche de la mort résonnaient tristement dans le silence du soir; l'écho de ce glas funèbre restera toujours vivant dans le souvenir des personnes qui ont eu le bonheur de passer quelques instants auprès de la chère disparue; car sa foi profonde, son coeur aimant, son hospitalité généreuse et sa franche gaieté dont elle ne se départit point, même dans la souffrance, avaient su lui gagner tous les coeurs.

Aussi, nombreux furent les amis qui accoururent, même de loin, pour venir rendre un dernier témoignage d'estime et de sympathie à la famille si cruellement éprouvée.

La chaîne de la vie venait de voir souder son ...ème anneau; longtemps encore vous auriez voulu garder parmi vous cette épouse modèle, cette mère vénérée, mais les desseins de Dieu sont impénétrables et bien douloureux parfois. L'heure du grand voyage approchait. Le Maître de la vie et de la mort, jetant un regard inquisiteur sur cette vallée de larmes, vit cette plante féconde qui cachée dans l'ombre, était déjà paisiblement courbée sous le poids des fruits qu'elle portait pour le ciel. Alors, doucement, l'ange de la mort vola ici-bas et de son glaive tranchant détacha cette tige flexible pour la transplanter dans le céleste parterre de là-haut.

O mère! tu n'es plus! La réalité navrante n'est que trop cruelle! Pourquoi donc a-t-il fallu que ce lien si doux qui nous unissait à toi se rompe si tôt! Mort, pourquoi n'as-tu pas respecté plus longtemps notre amour? Mère, vois tes enfants pleurer sur ton cercueil; dans l'agonie de nos coeurs nous élevons nos regards vers toi afin que nous sentions encore ta protection pour nous guider toujours dans les sentiers épineux de cette vallée terrestre.

Pauvre parents! Votre coeur est submergé par cette douleur qui semble vouloir l'étreindre irrémédiablement. Le baume divin seul peut cicatriser cette blessure béante qui saigne toujours. Soulevant ce voile de deuil qui obscurcit vos regards, vous y verrez un coin du ciel bleu; séchez vos larmes et écoutez la voix de cette mère disparue qui vous dit:; Enfants, consolez-vous; la terre n'est rien et le ciel est si beau! Bientôt les liens de cette vie éphémère seront encore réunis là-haut où je vous attends toujours.

BRISE DU SOIR.

MEADOW PORTAGE

La semaine dernière, notre petite paroisse était en fête: Monseigneur Sinnott, archevêque de Winnipeg, était parmi nous.

Nous n'avons pu, comme dans les grands centres, le recevoir avec grandes pompes; mais Monseigneur, qui a l'air si bon, puisqu'il sourit toujours, a bien su comprendre notre situation.

Monseigneur est arrivé ici vendredi midi, 8 juillet. Il s'est arrêté chez M. Louis Gaudry, et après avoir pris le dîner, s'est rendu chez M. René Mantha, où il demeura jusqu'à son départ.

Le soir, presque tous les paroissiens se sont rendus pour lui souhaiter la bienvenue et ont passé une soirée agréable.

Le lendemain, nous avons eu le bonheur d'assister à trois messes: la première fut dite par M. l'abbé Desmarais, curé de Toutes Aides; la deuxième, qui fut celle de la première communion des petits enfants, fut dite par Monseigneur. A 10 heures, grand'messe chantée par M. l'abbé Grace, assistant de Monseigneur. Notre choeur de chant était composé de Mme Mantha, Mme Louis Gaudry, Mme Jos. Burrelle, Mme Côté, MM. Jos. Chouinard et Nap. Paradis. Ils manquaient peut-être d'un peu de pratique, mais en somme on s'est bien tiré d'affaire.

Aussitôt la messe terminée, Monseigneur nous donna quelques bons conseils, puis il s'adressa aux petits enfants. Je crois qu'il les aime, ces petits, car il sait si bien leur parler.

Après le sermon eut lieu la cérémonie de la confirmation. M. et Mme John Burrelle, les plus vieux paroissiens, ont servi de parrain et marraine aux petits confirmés.

Monseigneur passa une partie de l'après-midi avec nous, puis il nous donna sa bénédiction et partit pour Toutes Aides. Nous gardons de lui un bon souvenir et nous espérons que nous aurons l'occasion de l'inviter à venir nous voir une deuxième fois, l'été prochain, pour bénir la chapelle que nous avons décidé de construire au printemps.

* * *

Le 6 juillet, M. René Mantha eut une agréable surprise par l'arrivée de sa mère, de Kenora, Ont. Elle demeura parmi nous une semaine et est repartie enchantée de notre localité.

* * *

Mme Poirier de Saint-Boniface, soeur de Mme Mantha et de Mme L. Landry, est en promenade chez cette dernière pour deux mois.

* * *

Depuis un mois nous avons un magasin à notre bureau de poste. M. Mantha, propriétaire, parle déjà d'agrandir. Ça regarde comme si les affaires marchaient à merveille.

* * *

Nous avons eu beaucoup de pluie depuis le printemps. Les chemins ne sont pas bien propices pour les automobiles, mais la réécolte est très belle, et d'après les apparences je crois que nous pourrons voir arriver l'hiver en riant.

PAX TECUM.

SAINTE-AMELIE

La diphtérie semble vouloir laisser ses souvenirs avant de nous quitter. Mlle Rose-Anna Sauvé est décédée mardi dernier à la suite d'une diphtérie plus ou moins longue qui s'est attaquée au coeur. Mlle Sauvé n'avait que 12 ans.

Son service aura lieu plus tard, le corps ne pouvant pas entrer dans l'église par ordre du médecin. En attendant, prions Dieu d'accepter nos prières pour le repos de cette âme qui fait déjà peut-être, partie du choeur des élus dans le ciel.

Nous offrons à la famille en pleurs nos sincères condoléances. Après le malheur, c'est la joie; c'est là la récompense de la résignation à la volonté de Dieu dans l'épreuve.







LA LUZERNE

Je viens de passer par notre entrepôt à lait. Il paraît que l'envoi de chaque jour est de 150 bidons de 80 livres. J'ai vu aussi les chèques du mois de juin; il y en avait encore soixante-cinq et un bon nombre avaient été distribués. Les montants s'élevaient de $50 à $250; disons une moyenne de $150. Savez-vous que c'est de l'argent, ça! Un de ces vendeurs me disait:

— Si nous n'avions que cet argent de nos vaches, moi pour un, je n'en garderais pas.

— Allons donc, lui dis-je, sans doute vous faites bien plus en hiver, mais ce n'est pas si bête, un $150 par mois en été. Ca doit aider à défrayer les dépenses de maison et vous payerez votre corde à lier argent comptant.

— Sans doute, dit le bon cultivateur; mais si nous n'avions pas de vaches, il ne nous faudrait pas beaucoup de corde ces années-ci. En un mot, dit-il le lait paye bien, le boeuf et le porc assez bien aussi, mais je suis convaincu que le plus grand avantage à garder des vaches c'est l'amélioration de nos terres. C'est incroyable ce que vaut le pâturage pour la terre. Nos champs de blé d'Inde ne remettent pour rien de ce que les récoltes précédentes leur avaient enlevé. Mais l'humidité a été gardée par ce feuillage épais, et que sais-je encore. En tout cas, avec un retour de blé d'Inde vous êtes certain d'une bonne récolte.

— Que pensez-vous des silos?

— Certainement, si on en connaissait l'utilité et même la nécessité, personne ne voudrait s'en passer.

— Mais on dit qu'un tel en avait construit un et qu'il l'a laissé pourrir.

— Mon cher ami, il y a des gens qui gaspillent leur argent; ça ne veut pas dire que l'argent n'est pas utile. Il y a de ces gens qui ne s'accommodent de rien; tout leur déplait, surtout le travail. On les appelle les lâches, les paresseux. Le silo avec le blé d'Inde, le soleil, les fourrages verts et même les mauvaises herbes qu'on fait brûler ordinairement, font de l'ensilage, c'est-à-dire un fourrage excellent.

— Et votre luzerne? Vous rend-elle de grands services?

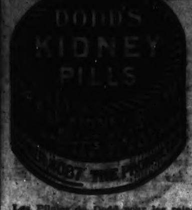
— La luzerne, mon ami, est, avec le trèfle d'odeur, une plante nécessaire sur une ferme. Ceux qui discutent ce point-là n'en connaissent pas le premier mot. Vaudrait autant discuter de l'utilité du pain et de la viande sur nos tables. D'abord la luzerne et son frère moins connu, le trèfle d'odeur, font d'une terre pauvre une terre très riche. Pensez-vous que les vieilles provinces ont pu fumer tous les terrains? Qui a enrichi ces terres? Pendant 30 ans on fit des dépenses extraordinaires pour produire ce trèfle à Québec; maintenant tout est changé. C'est reconnu: une terre qui pousse trèfle est une terre riche, peut recevoir n'importe quelle semence et rendre en abondance. L'avantage de la luzerne est donc bien connu: elle est un trèfle comme le trèfle d'odeur; c'est la richesse de la terre.

— Mais comme fourrage, qu'en pensez-vous?

— Elle est indispensable. Voyez donc ces gens qui hivernent des animaux à la paille même leurs chevaux de travail. Mais c'est une cruauté! Avec dix acres, vous produiriez assez de luzerne pour la hacher avec trois fois plus de paille, et vous auriez un fourrage excellent. Donnée à la vache, ce n'est pas seulement un ménagement de grain, mais une production de lait doublée. Une luzernière qui vieillit est encore une richesse pour la ferme. Quel bon pâturage pour les veaux et les porcs! Ces derniers, on les sort de là pour les conduire au marché.

Enfin la luzerne est la meilleure récolte que vous puissiez faire. On la dit plus riche que la meilleure récolte de blé.

N.-C. JUTRAS, ptre.



jours, chaque fois que vous en voyez le besoin. Veillez à ce que les poulets profitent tout l'été; donnez-leur beaucoup de nourriture, de l'ombrage, et beaucoup de lait.

Veillez à ce que les poulets profitent tout l'été. Un poulet rabougri ne rapporte rien.

Semez des fourrages verts pour l'ombrage. Le soleil chaud tombant sur les jeunes poulets les rabougrit.

Ouvrez l'oeil pour les poux et les mites. Pulvérisez souvent avec un bon désinfectant.

Faites maintenant le nettoyage annuel du poulailler et blanchissez-le.

LE SEL

La distribution régulière du sel aux vaches laitières est une habitude recommandable. Le sel excite l'appétit et exagère la soif; il stimule modérément la nutrition générale, agit également comme tonique sur les réservoirs gastriques. Il évite une maladie ou plutôt un tic fréquent chez les bovins, à savoir: le léchage des murs ou l'ingestion de sable ou de terre; cette habitude est considérée comme une maladie; on la désigne en art vétérinaire sous le nom de pica. Les animaux recevant une alimentation insuffisamment salée, recherchent d'instinct autour d'eux sinon du chlorure de sodium, du moins des sels divers que la nature met à leur portée: le salpêtre des murs par exemple.

Il faut lorsqu'on change d'alimentation, opérer la substitution progressivement, afin d'habituer les organes digestifs à la nouvelle nourriture. Il ne faut pas les surprendre, mais les adapter doucement à un régime nouveau; la nature n'aimant pas à être brusquée, nous donnant elle-même dans ses manifestations, l'exemple de transformations graduelles, insensibles. Il suffit pour s'en convaincre de considérer l'évolution des êtres, la création des races, des variétés, soit dans le règne végétal, soit dans le règne animal.

Tout changement brusque dans le régime provoque un amoindrissement dans la sécrétion lactée. La distribution des liquides agit sur la production du lait; ainsi l'eau ne doit jamais être donnée trop froide, sinon on constate une diminution de rendement. Il faut qu'elle soit absolument pure.

Un rationnement judicieux, suffisant, là est le secret d'une production laitière à peu près régulière. En somme il ne faut pas gaspiller la nourriture et donner à une vache laitière une quantité telle qu'elle engraisse; le prix de revient du lait s'accroît sans profit et sa quantité diminue d'une façon appréciable. Non sens, que d'alimenter aussi copieusement les vaches taries, que celles qui sont au début de la lactation. Il faut surtout nourrir économiquement en s'attachant à choisir les aliments les plus avantageux.

Il faut aux vaches la tranquillité physique et la tranquillité morale; les inquiétudes se font ressentir d'une façon défavorable; c'est ce que l'on constate, par exemple, lorsqu'on éloigne le veau de sa mère: celle-ci se tourmente et le lait n'est plus le même. La présence de chien dans une étable agit d'une façon identique. Comme nous venons de le voir, la vache, cette admirable machine à faire du lait, est une "sensitive".





Préparons les abeilles pour l'hiver

On peut affirmer aujourd'hui, après tout ce que nous avons appris en ces dernières années, qu'il est possible de prévenir toutes les pertes de ruches en hiver. Nous savons que les abeilles dépensent leur énergie vitale en hiver à maintenir la chaleur nécessaire. Elles le font en consommant leurs provisions. S'il fait froid et que la protection soit insuffisante, la température s'élève à plus de 80 à 90 degrés F., au coeur de la grappe d'abeilles, et les abeilles s'épuisent bien vite, surtout si elles sont déjà fatiguées par le butinage. Lorsqu'elles ne peuvent faire de vol pendant longtemps, les abeilles s'affaiblissent sous l'effet irritant de l'accumulation de fientes, — c'est la dysenterie. La dysenterie est rapidement provoquée par les provisions malsaines, spécialement le miellat, et certains miels recueillis tard dans la saison et qui contiennent plus de matière indigeste que le meilleur miel. Le miel recueilli trop tard pour qu'il puisse bien mûrir et le miel qui durcit en rayon sont également malsains. Une colonie mal abritée ou faible exige une plus forte production de chaleur; elle consomme donc plus de provisions et il y a plus de tendance à la dysenterie.

Voici donc ce que l'apiculteur doit faire pour préparer ses abeilles à l'hivernement:—

(1) Elever un grand nombre de jeunes abeilles en août ou au commencement de septembre. Le meilleur moyen de le faire est d'avoir dans la ruche, à partir de juillet, une reine élevée en juin ou juillet.

(2) Produire une abondance de provisions saines et à temps. Le miel de trèfle et de sarrasin sont sains. Si l'on soupçonne la présence de provisions malsaines, mieux vaut donner une grosse quantité de sirop de sucre raffiné en septembre et, dans des cas extrêmes, enlever le miel avant de donner ce sirop. Le poids total de provisions doit être de trente à quarante livres.

(3) Protégez soigneusement contre le froid et prenez-vous y de bonne heure. Si les abeilles doivent être laissées dehors pendant l'hiver, mettez-les en caisses en septembre, de préférence dans des caisses assez grosses pour contenir quatre ruches chacune, avec plusieurs pouces de bourre, comme des ripes ou des feuilles sèches au-dessous, autour et sur le dessus de la ruche; le rucher devrait être entouré d'un brise-vent. Les entrées de la caisse doivent être réduites à un petit trou mesurant ⅜ de pouce de large par environ 1 pouce de haut pour chaque ruche. Dans les provinces des prairies, le nord de l'Ontario et le nord de Québec, les abeilles hivernent mieux dans une bonne cave. L'endroit idéal pour un petit nombre de ruches serait un coin sombre d'un soubassement assez sec contenant une fournaise séparée du reste de la cave par une cloison, et la température se maintient toujours de 45 à 50 degrés F. Pour un gros rucher, le meilleur logement serait une bonne cave avec un plafond au dessus de la ligne de la gelée, mais ayant un sol bien égoutté pour qu'elle ne soit pas trop humide. Il ne faut pas beaucoup de ventilation pourvu que les autres conditions soient bonnes.

F.-W.-L. SLADEN,
Apiculteur.

Ce qu'il faut vendre et quand il faut vendre

Vendons à temps. Vendez les produits de la basse-cour dès qu'ils sont prêts. Ce règlement est mieux observé pour la vente des oeufs que pour celle des poules, car la majorité des volailles sont jetées sur le marché des cours de quelques semaines en automne. Le marché est encombré alors et les prix baissent. Il vaudrait beaucoup mieux vendre ces volailles au fur et à mesure qu'elles sont prêtes pendant l'année.

Ce qu'il faut vendre en été. Ce n'est pas sans doute en été qu'il y a le plus de volailles à vendre. Pourtant il y en a un bon nombre qui pourraient être écoulées en juillet et octobre, et notamment les suivants: coqs, poules, poulets de grain, jeunes canards et poulets de rôt.

Coqs: Dès que la saison d'accouplement est terminée, vendez tous les mâles; les oeufs clairs se conservent mieux que les oeufs fécondés. C'est perdre de l'argent que de nourrir les coqs inutilement; c'est gaspiller également de la nourriture que de les conserver pour une autre saison.

Poules: A la fin de la saison d'incubation, choisissez quelques poules pour les vendre. Prenez, par exemple, celles qui ont fini de pondre, celles qui sont trop grasses, ou qui sont vieilles. Elles se vendent mieux à ce moment de l'année qu'en automne.

Faites un autre triage plus tard. Vendez les poules qui commencent à muer en juillet ou au commencement d'août. Les bonnes poules, celles qui pourront servir à la reproduction l'année prochaine, ne sont pas celles qui muent de bonne heure, mais celles qui muent tard en automne.

Poulets de grain: Pour ceux qui sont près d'un bon marché de ville ou de touristes, les poulets de grain rapportent plus que les mêmes poulets ne rapporteraient vendus en automne, et l'on épargne ainsi de la nourriture, de la place et des ennuis. Le seul bon moment pour vendre des cochets Leghorn, c'est lorsqu'ils pèsent environ deux livres.

Jeunes canards: Le seul moment pour vendre les canards avec profit est lorsqu'ils ont de 10 à 12 semaines. C'est la limite de la période de production économique. Généralement un jeune canard se vend aussi cher qu'un gros canard en automne, et il coûte beaucoup moins à produire.

Poulets de rôt: On continuera sans doute à garder la plupart des jeunes cochets jusqu'en automne pour les vendre comme poulets de rôt, car tout le monde n'est pas en mesure de les vendre comme poulets de grain.

Engraissez en épinette: Faites une règle que rien ne sorte de votre basse-cour sans avoir passé à l'épinette. C'est l'engraissement final qui rapporte le plus et le cultivateur qui vend les pauvres cochets abandonne délibérément une grosse part de ses profits. Engraissez à l'épinette trois ou quatre semaines avant d'abattre. Pour l'abattage et la vente, suivez les instructions données dans le bulletin No 8 de la série de la ferme expérimentale que l'on peut se procurer sur demande.

Réforme: C'est maintenant qu'il faut songer à réformer. Y a-t-il un poulet qui ne se développe pas bien prenez-le et mettez-le à l'épinette jusqu'à ce qu'il soit bien garni de chair et tuez-le pour vous ou pour la vente. Commencez à réformer dès que les poussins sortent; réformez tous les

Le Marché

BETAIL

LE 18 JUILLET

"Steers"—	
Excellents	$6.00—$6.50
Bons	$4.50—$5.50
Moyens	$3.50—$4.00
Ordinaires	$2.00—$3.25
"Feeders", "Steers"—	
De choix	$3.25—$3.50
Bons	$2.00—3.00
"Stockers", "Steers"—	
De choix	$3.00—$3.25
Bons	$2.00—$2.75
"Oxen"—	
Bons	$4.00—$4.50
Moyens	$2.00—$3.50
Ordinaires	$2.00—$2.50
"Bulls"—	
Bons	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.50—$2.00
Taures de boucherie—	
De choix	$5.75—$6.25
Bons	$4.00—$5.50
Taures "Stockers"—	
De choix	$300—$3.25
Bonnes	$2.00—$2.75
Veaux—	
De choix	$7.00—$8.00
Bons	$5.00—$6.50
Ordinaires	$3.00—$4.00
Cochons—	
Choix	$11.50—$11.50
Lourds	$9.50—$10.50
Légers	$11.50—$12.00
Truies	$5.50—$7.50
"Stags"	$4.50—$5.50
Vaches de boucherie—	
De choix	$5.00—$5.50
Bonnes	$3.00—$4.75
Moyennes	$1.75—$2.50
Pour conserves	$1.00—$1.50
Moutons—	
Bons moutons	$4.50—$6.00
Ordinaires	$1.00—$4.00
Agneaux	$9.00—$12.00
Ordinaires	$5.00—$7.00

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs—	
Frais pondus à l'expéditeur de campagne. Pertes déduites	$ .25
Beurre—	
Crèmerie, "First"	$ .38—$ .39
De campagne	$ .24½
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$5.32½
2 sacs de 49 livres	$5.40
4 sacs de 24 livres	$5.50
Western Canada—Purity—	
Sac de 98 livres	$5.32½
2 sacs de 49 livres	$5.40
4 sacs de 24 livres	$5.50
Ogilvie—Royal Household—	
Sac de 98 livres	$5.32½
2 sacs de 49 livres	$5.40
4 sacs de 24 livres	$5.50
Maple Leaf—King's Quality—	
Sac de 98 livres	$5.32½
2 sacs de 49 livres	$5.40
4 sacs de 24 livres	$5.50
Légumes (Les prix mentionnés ici sont ceux des "jobbers")	
Patates. Lot de 10 minots	$1.25
Patates nouvelles. La livre	$ .06
Choux. Nouveaux	$ .07
Betteraves. La livre	$ .05
Navets. Le cent	$5.00
Carottes nouvelles. La livre	$ .05
Alimentation	
Son. La tonne, pour campagne	$19.00
Gru. La tonne, pour campagne	$21.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.50
Foin—	
Le sac de 80 livres	$2.65—$3.00
No 1. Timothy	$26.00—$28.00
No 2 Timothy	$24.00—$26.00
No 1 Red Top	$16.00—$18.00
No 2 Red Top	$14.00—$16.00
No 1 Vieux Red Top	$17.00
No 2 Vieux Red Top	$15.00

Il n'y a pas de demande pour le vieux foin de qualité inférieure. Ces prix sont pour le foin nouveau "on track", Winnipeg.

Cours du grain fourni par

Le Comptoir Agricole Ltée

pour la semaine finissant le 18 juillet 1921

PRIX DECHARGE A FORT WILLIAM OU PORT ARTHUR

Grains	Mardi Juil 12	Merc. Juil 13	Jeudi Juil 14	Vend. Juil 15	Samedi Juil 16	Lundi Juil 18
Blé No. 1 Nord	1.81¼	1.83¾	1.83⅞	1.87⅛	1.86½	1.84¼
2 Nord	1.78¾	1.80	1.80⅞	1.84⅛	1.83½	1.81¼
3 Nord	1.76¼	1.76¼	1.78⅞	1.82⅛	1.80½	1.77¼
Avoine 2 CW	.49¾	.50⅛	.51⅞	.53	.53	.52¾
3 CW	.47	.47⅞	.48¾	.50⅛	.50⅛	.49¾
Orge 3 CW	.81½	.81½	.82	.83	.82½	.82
4 CW	.77½	.77¼	.78¾	.79½	.78½	.78¾
Lin 1 NW	1.84	1.84½	1.84⅛	1.86	1.90	1.93
2 CW	1.80	1.80½	1.80½	1.82	1.86	1.89
Seigle 2 CW	1.40	1.40	1.41	1.45	1.45	1.40

Prix sur voie (Track)

Grains	Mardi Juil 12	Merc. Juil 13	Jeudi Juil 14	Vend. Juil 15	Samedi Juil 16	Lundi Juil 18
Base Blé 1 Nord	1.75¼	1.78¼	1.78	1.81⅛	1.79⅝	1.74⅜
Avoine 2 CW	.49	.49⅞	.50¾	.51⅛	.51¼	.48⅛
Orge 3 CW	.80½	.80½	.79⅝	.80⅞	.80½	.80
Lin 1 NW	1.83	1.83⅝	1.83⅝	1.85	1.89	1.92
Seigle 2 CW	1.39	1.39	1.34	1.34	1.34	1.34

Options

Grains	Mardi Juil 12	Merc. Juil 13	Jeudi Juil 14	Vend. Juil 15	Samedi Juil 16	Lundi Juil 18
Juillet	1.76¾	1.79¼	1.81⅞	1.85¼	1.85¼	1.83¾
Octobre	1.45¾	1.50	1.54	1.57⅞	1.55⅞	1.50⅞
Juillet	.49¼	.50	.51⅞	.53	.53	.52¾
Octobre	.48¼	.48⅞	.49¾	.50⅞	.50⅛	.49¾
Juillet	.27⅞	.81⅞	.82	.83	.82½	.82
Octobre	.24¾	.75⅞	.76	.77½	.77¼	.77
Juillet	1.84	1.84½	1.81½	1.86	1.90	1.93
Octobre	1.88½	1.88½	1.88½	1.89½	1.94	1.97
Seigle Juillet	1.40	1.40	1.41	1.45	1.45	1.40

En Province

SAINT-LABRE

Le 3 juillet, notre équipe de balle au camp, bien que peu renommée, a rencontre celle de Marchand. Bien que la température laissât à désirer, notre équipe n'en est pas moins demeurée victorieuse par trois points. Le 10 juillet, jour de notre piqué-nique, le club de Marchand est venu nous rendre visite. Il venait prendre sa revanche. En dépit de toute leur habilité, les pauvres gars sont venus se briser contre la valeur de notre équipe. Le résultat final a été de 13 à 1 en faveur de notre équipe. La deuxième rencontre de la journée a eu lieu entre Woodridge et Saint-Labre. Malheureusement, les nôtres furent défaits par 12 à 8. Disons en passant que Woodridge est surtout composé d'anciens joueurs de Saint-Labre.

Le clou de la journée a certainement été la reprise de Marchand et Saint-Labre. Le capitaine de Marchand avait déposé un enjeu de cinq piastres entre les mains de M. l'abbé Bouvet. On a beaucoup craint pour le succès des nôtres. Evidemment, Marchand profitait du fait qu'ils étaient fort fatigués par les joutes précédentes. Ce fut en vain. Les nôtres, dans une partie qui ne dura que cinq reprises, l'emportèrent par 6 à 4.

Nous attendions l'équipe de Vassar. Pour une raison ou pour une autre, elle n'est pas venue. Les trois autos envoyés à la gare sont revenus bredouille. La partie qu'ils nous doivent depuis un an est encore à jouer.

UN ABONNE.

LA BROQUERIE

Quelle est la place au Manitoba où l'on expédie le plus de lait et de crème à Winnipeg? Devinez... Je vous le donne en trois... C'est La Broquerie. Plus de 20,000 livres de lait sont expédiées tous les jours à Winnipeg. C'est beau; cela s'appelle du progrès. Et dire que l'entrepôt de la Crescent Creamery a été bâtie il y a à peine trois ans, près de notre gare.

Il est regrettable que le prix du lait soit tombé si bas. Il faut espérer que le prix sera meilleur à l'automne. Vivons dans l'espérance, ne perdons pas patience et courage; car en vérité les prix des produits de la ferme sont bien tombés. Cependant, si nous comparons notre position au Manitoba avec celle des habitants d'autres provinces et pays, nous n'avons pas trop à nous plaindre.

Avec le "Herd Law", pourrait-on se vanter d'envoyer autant de lait et de crème à Winnipeg? Notre industrie laitière serait-elle aussi prospère? Nos habitants, avec le "Herd Law", auraient-ils pu garder autant de vaches à lait? Sans parti pris, que ceux qui veulent le "Herd Law" y réfléchissent sérieusement avant que de forcer le conseil à passer un règlement pour faire renfermer les animaux.

Ca va bien à La Broquerie. On y prospère à vue d'oeil. Pourquoi mettre des entraves au progrès, au succès de nos bons habitants? On est si heureux, quand la prospérité règne! Quand tout le monde fait de l'argent et en fait un bon usage, entr'autres amélioration à la propriété, faire donner une bonne éducation et instruction à ses enfants, agrandir le patrimoine du père pour permettre aux enfants de s'établir tous ensemble, encourager nos oeuvres religieuses, scolaires et institutions de charité, placer nos économies dans des entreprises nationales, etc.

Plus que jamais nous éprouvons le besoin de nous entendre, de nous unir et de nous protéger de toutes façons. Imitons en cela nos voisins dont l'entente et l'union la plus parfaite sont la cause principale de leur prospérité qui nous épate parfois.

* * *

L'extérieur de notre salle publique sera fini par MM. McCarthy et Simard d'ici à quinze jours. Grâce à l'initiative de notre cercle local, nous aurons donc un endroit public où nous pourrons nous réunir. En vérité, c'est une amélioration dont nous avons raison d'être fier. M. le curé Giroux a bien voulu encourager cette entreprise en versant entre les mains du secrétaire du cercle paroissial la somme de $25.

* * *

Vu que le traffic a augmenté de beaucoup, ainsi que le nombre des autos, la circulation pour les piétons est devenue dangereuse dans le village. Force donc pour nos conseillers d'y bâtir des trottoirs. Jusqu'aujourd'hui le village a été taxé pour améliorer les routes sans jamais rien demander pour lui-même. Maintenant que la nécessité exige qu'on fasse des dépenses pour protéger ses habitants, nous avons raison de croire que le conseil se prêtera de bonne grâce à ces exigences. D'un autre côté, notre conseiller du village a belle chance de voir augmenter sa popularité. Ainsi donc nous vivons dans l'attente de voir notre demande se réaliser dans un délai raisonnable.

* * *

M. J.-B. Jolicoeur, conseiller, vient de se bâtir une étable qui fait honneur à son propriétaire.

* * *

Mme Thomas Boily a fait donner à sa maison une toilette fraiche.

M. Rémi Robert n'a rien négligé pour embellir sa propriété. Les derniers travaux qu'ils a faits à sa maison et à ses autres bâtisses sont de nature à donner de la valeur à son lot.

* * *

M. M. Vailleford vient de se faire creuser un puits artésien par MM. Thomas Boily et Fournier.

* * *

La récolte de foin est commencée. En général le foin est abondant et la récolte des grains est meilleure que celle de l'an dernier.

* * *

La Cie Boily tient une cour à bois ainsi que M. Cyprien Degagné, marchand. La Cie Boily plane le bois. Ainsi donc il est facile à La Broquerie de se bâtir à des prix et des conditions faciles.

* * *

Et l'agent télégraphiste, quand l'aurons-nous? On fait circuler des pétitions pour ci et pour ça — souvent de médiocre importance, — et on ne s'est pas encore décidé à faire circuler une pétition à forme et à fond irrépréhensible pour demander à la Cie C. N. R. de nous donner un agent. C'est à nos hommes d'affaires à prendre l'initiative. Voyons, lequel enfin se décidera le premier à prendre les devants? Un agent télégraphiste américain, passant à La Broquerie, tout dernièrement, me manifestait toute sa surprise de voir tant de trafic se faire à La Broquerie, et la gare briller par l'absence d'un agent. "Vous avez raison d'être étonné, lui dis-je, mais les bonnes choses viennent lentement ici. Merci quand même du conseil, avec l'espoir que les intéressés en profiteront."

* * *

Certains conducteurs d'autos manquent de prudence; parfois ils vont trop vite, surtout dans le village et n'avertissent pas avant de franchir les détours; aussi quand ils circulent près des gens ou reculent, ne pas craindre de procéder lentement et d'en avertir le public en jouant du sifflet. Ils ne doivent pas manquer de lumière en avant et en arrière, la nuit. Voyons à nous protéger les uns les autres. Evitons les accidents. Soyons prudents et charitables, quoi!

SOUTH JUNCTION

Les travaux de notre petite église avancent rapidement. Le courage ne manque pas chez nos gens. On y a donné une forte partie de son temps, quoique très précieux en ce moment. Le clocher, qui est actuellement à une hauteur de 60 pieds, semble vouloir lancer un défi à la forêt qui l'entoure. Encore quelque temps et nous lui confierons la cloche sainte qui réveillera en nous le souvenir. Ave Maria: c'est l'Angelus.

* * *

Nos sincères remerciements à Mme Veuve Georgina Beaudry pour le don de $100 fait à notre mission.

* * *

Nous aurons bientôt un bazar. Tous les jours nous recevons certains encouragements de l'étranger, et tout fait prévoir que nous réussirons. Je crois apprendre que Mlles A. Lafrance et E. Brisebois seront candidates.

* * *

M. l'abbé Bouvet était ici vendredi. Après quelques paroles d'encouragement, il nous quitta pour retourner dans ses missions.

* * *

Les cultivateurs sont occupés à faire la moisson. Plusieurs ont commencé à couper le seigle d'automne.

Sainte-Jeanne d'Arc est le nom que l'on se propose de donner à notre petite paroisse.

* * *

Mme J. Beaupré, de La Broquerie, était en visite chez ses parents, la semaine passée.

* * *

Plusieurs bonnes terres sont encore à vendre. Il y a aussi quantité de lots à vendre près de l'église, du magasin, du bureau de poste, de la gare, etc.

UN EMPRUNT ALLEMAND EN HOLLANDE

Berlin, 15. — La Reichsbank annonce que par l'intermédiaire de la succursale d'Amsterdam de la maison de banque Mendelssohn, un crédit de 150 millions de marks or lui a été accordé et que des négociations se poursuivent pour de nouveaux crédits.

La Reichsbank dit que ces crédits assureront le paiement complet de la part des réparations tombant à échéance le 31 août et qu'il ne sera pas nécessaire de recourir aux paiements par billets pour les écréances de l'année courante.

Ce premier emprunt ouvre la série de plusieurs autres que le gouvernement allemand compte contracter, par l'intermédiaire de la Reichsbank, dans plusieurs banques étrangères. Cette conduite du gouvernement a été approuvée par les experts financiers de Berlin, qui y trouvent la preuve que non seulement le crédit de la Banque impériale n'a pas été ébranlé, mais qu'encore à l'étranger on a confiance dans l'avenir économique de l'Allemagne.

On voit aussi dans ces opérations financières une amélioration rapide dans le change du mark.

LA CHALEUR PERSISTE EN FRANCE

Paris, 13. — La chaleur persiste, quoique légèrement atténuée; le thermomètre a atteint hier, 35 degrés centigrades et, aujourd'hui, 34. On signale quelques insolations mortelles et de graves incendies.

PAS D'AMBASSADEUR ALLEMAND AUX ETATS-UNIS

Berlin, 14. — Le cabinet allemand ne nommera pas un ambassadeur aux Etats-Unis jusqu'à ce qu'un traité officiel de paix ait été conclu avec ce pays. Le cabinet n'a pas encore décidé le choix du futur ambassadeur, mais a seulement officieusement examiné les candidatures possibles.

LE COUT DE LA VIE DIMINUE

Ottawa, 15. — Il y a une grande amélioration dans le coût de la vie en ce qui concerne la nourriture et les vêtements. Cependant la situation pourrait être meilleure pour le chauffage et le loyer. Le département du travail annonce qu'une famille de cinq personnes se nourrit aujourd'hui avec $11.16 par semaine. L'année dernière, il en fallait $16.92, tandis qu'avant la guerre cette dépense n'était que de $7.35 par semaine.

LE PLUS GROS CABLE SOUS-MARIN

Windsor, Ont., 15. — En présence des représentants de la Bell Telephone Co. of Canada et de la Michigan State Telephone Co., le plus grand cable sous-marin du monde a été posé aujourd'hui sur le lit de la rivière entre Détroit et Windsor.

Le cable porte 408 paires de fils et permettra de tenir six cents conversations simultanément entre les deux villes.

Le cable pèse 50,870 livres. Il a 3,000 pieds de long et 10½ pouces d'épaisseur.

LA FLOTTE AERIENNE DES ETATS-UNIS

Akron, Ohio, 15. — La Goodyear Tire and Rubber Company a annoncé aujourd'hui qu'elle avait reçu du gouvernement américain la commande de trois dirigeables et de trente-huit ballons d'observation pour l'usage de l'armée et de la marine.

Deux dirigeables d'une capacité respective de 180,000 pieds cubes seront construits pour la marine. Un dirigeable de dimension identique, mais d'un modèle spécial, sera affecté à l'armée. Ce dirigeable aura, dit-on, une vitesse de 60 milles à l'heure.

LA PART DU CANADA DANS LES REPARATIONS DE GUERRE

Londres, 16. — La part qu'aura le Canada des réparations de guerre allemandes se montera au chiffre de $300,000,000. Il vient d'en être décidé ainsi à la conférence à Londres des premiers ministres de l'Empire.

D'après le conseil suprême des Alliés, le chiffre total des réparations allemandes devrait être de 6,500,000,000 de livres sterling, soit quelque 30 billions de dollars. De cette somme, l'Empire britannique aura 22 pour cent, ce qui fait que la part du Canada sera de 300 millions, ou 4.5 pour cent de ce qui échoue à l'Empire. Cette somme représente environ un huitième de la dette nationale du Canada.

Maintenant, c'est une autre question de savoir si l'Allemagne peut ou non payer ce qu'elle doit. Sir Robert Horne, le chancelier de l'échiquier britannique, semble croire que l'Allemagne est en position de payer assez largement ses dettes et le fera. Nombre de financiers, d'un autre côté, sont d'avis qu'il sera difficile à l'extrême, sinon impossible, d'obtenir quelque paiement substantiel de l'Allemagne.

FERMETURE DE CENT THEATRES A NEW-YORK

New-York, 16. — Avis est donné que plus de cent théâtres de vues animées dans le "Greater New-York" fermeront leurs portes le 1er août pour une période indéterminée. Cette suspension a été motivée partiellement par l'indifférence du public, mais surtout par les querelles intestines entre les différentes compagnies de cinéma au sujet des salaires des employés. Il ne faut pas aussi oublier de mentionner le fait que tandis que le prix d'entrée avait augmenté de 200 pour cent, la hausse des salaires n'avait été que de 100 pour cent.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Une maison de la ville voisine vend de temps à autre, pour un jour seulement, un nombre limité de poêles électriques à $2.65.

Elle ne fait aucun bénéfice sur cet article, mais attire le public chez elle. Notre argent doit rester chez nous. Nous vendons les mêmes poêles, au même prix, tous les jours.

Qu'on se le dise.

FONTAINE & BOULANGER
25, Ave. Provencher—Téléphone N 1625

Vous trouverez chez nous, à des prix défiant toute concurrence, le choix de poêles électriques le mieux assorti qui se puisse trouver en ville.

Depuis $2.65 jusqu'à $214.00.

PERDUE par Mlle Gauthier: une médaille de garde-malade, médaille de l'Hôpital de la Miséricorde, sur le rond de courses à Saint-Pierre. Prière de la remettre à M. Pierre Gauthier, Ste-Agathe, Man.

A VENDRE à des conditions faciles et prix réduit: un Tracteur Stinson tout neuf. S'adresser à la Liberté, Casier postal 3151, Winnipeg, Man.

ON DEMANDE une institutrice qualifiée pour l'école Saint-Gustave, à Bruxelles. Devra commencer la classe le 1er août. S'adresser à M. l'abbé Heynen, Sec.-Trés., Bruxelles, Man.

A VENDRE—Maison de 8 chambres, en face de l'église du Sacré-Coeur, tout à fait moderne; veranda avec moustiquaire, air chaud, bain, gaz. Prix: $7,000. Ceci comprend linoleum, stores, barres à rideaux, poêle à gaz, plaque à gaz pour lavage. Voir E. Poppen, 605, Bannatyne, Winnipeg.

A VENDRE—Piano de $600 pour $300. Lit en cuivre, matelas de feutre et sommier: le tout $35.00. S'adresser à E. Poppen, 605, Bannatyne, Winnipeg.

CHERCHE TRAVAIL — Mari pouvant conduire tracteur, femme se chargeant de travail de maison. Pourraient s'engager à l'année. Faites offre. Jean Desole, 122, rue Smith, Winnipeg.

PARENTS qui voulez venir en ville pour compléter l'instruction et l'éducation de vos enfants, songez à vous placer avant la rentrée des classes. Je puis vous vendre une bonne maison moderne à Saint-Boniface, près écoles, église, couvent et collège, et aussi à Winnipeg, près de l'église et l'école du Sacré-Coeur:

Rue Agnès — Beau lot avec arbres, 40x120. Maison de 6 chambres, en brique solide, complètement moderne. Bien finie et artistiquement décorée. $6,000—$1,500 comptant, balance facile.

Rue Lydia—Lot de 30x120. Maison de 6 chambres, moderne; garage. $5,000—$1,000 comptant.

Rue Kate — Lot de 30x124. Maison de 10 chambres, brique solide, moderne. Une occasion à $6,500—$1,200 comptant.

Avenue William, à l'est et près avenue Sherbrooke, 10 chambres, moderne, seulement $5,000 avec paiement comptant de $2,000. Une occasion.

Avenue Bannatyne, en face Sacré-Coeur. Bonne maison moderne, 7 chambres. $7,000—$2,000 comptant.

Ces maisons sont bonnes et étant près du centre des affaires, vous ne pouvez qu'escompter un profit sur la revente en quelques années.

SAINT-BONIFACE

Rue Ritchot — Bonne maison moderne, chauffage eau chaude, 6 chambres. $4,000—$1,000 comptant, balance mensuelle.

Rue Ritchot — Bonne maison moderne, 6 chambres, presque neuve. Possession immédiate. $4,000—$1,200 comptant.

Rue Saint-Jean-Baptiste — Maison neuve, brique solide, chauffage eau chaude, 6 chambres. $6,250—$1,000 comptant.

Rue Saint-Jean-Baptiste — Face au Collège. Maison moderne, 4 chambres à coucher. $5,500.

Si ces maisons ne vous plaisent pas, je puis vous faire bâtir avantageusement.

S'adresser à C. Buffet, 201, Edifice Somerset, Winnipeg.

A VENDRE à La Salle, Manitoba, une boutique de forge avec tous les outils nécessaires pour travailler avec un moteur. Bâtisse: 30x50. S'adresser à Donat Levasseur, La Salle, Man.

HOTELS DE CAMPAGNE à vendre dans bonnes paroisses françaises du Manitoba.

20 chambres: $5,000. Bonne occasion pour ménage actif voulant partir hôtel dans la meilleure paroisse canadienne-française.

15 chambres, meublées; bâtisse moderne, chauffage central. Seulement $8,000.

12 chambres, meublées. $2,800. Termes faciles.

40 chambres. Saint-Boniface. Magasin, salle de billard. Prix, avec ménage, stock, etc.: $22,000.

S'adresser à C. Buffet, 201, Edifice Somerset, Winnipeg.

A VENDRE — Un séparateur "Case", 20x26, modèle 1920. Complet avec courroie: $750.00. Un séparateur "Case", 28x50. Complet avec courroie: $1,000. Un tracteur "Case", 10x18: $750. S'adresser à Sénateur A. Bénard, 5, Edifice National Trust, Winnipeg.

ON DEMANDE une institutrice, diplôme de première ou deuxième classe, pour école Baie Saint-Paul-Est, No 790. S'adresser à C.-A. Allard, R.R. No 1 S W, Marquette, Man.

Il y a plus de véritable grandeur dans une bonne action que dans un poème ou une grande victoire.—Lamartine.



Le 14 juillet à St-Boniface

Favorisé par une belle journée, la colonie française de Winnipeg et de Saint-Boniface, à laquelle s'était jointe une foule nombreuse d'amis canadiens-français, admirateurs sincères de la mère patrie, ont célébré dignement la fête nationale du 14 juillet.

Le portail d'entrée du Collège de Saint-Boniface, où avait lieu la célébration, coquettement décoré de banderoles tricolores, semblait inviter la population à la fête.

Dès l'ouverture, afin de rendre hommage aux morts de la grande guerre, une délégation de vétérans se forma sur le terrain et alla d'abord fleurir d'une superbe couronne de fleurs naturelles, le monument français de Saint-Boniface, puis traversant la rivière, se rendit à Winnipeg auprès du cénotaphe, à l'interjection de la rue Main et de l'avenue Portage, qui fut le siège d'une simple mais touchante cérémonie, quand M. Cyrille Laroque, un vieux vétéran de la guerre franco-allemande de 1870, déposa au pied du monument commémoratif des soldats alliés, morts pour la grande cause, une grande couronne ornée d'un large ruban tricolore.

Déjà dans le parc du Collège, autour des étalages semi-forain, de rafraichissements, de bonbons, etc., une foule très nombreuse se pressait, parmi laquelle le babillage et les gais ébats des enfants jetaient une note claire et joyeuse.

Les courses et sports, organisés par M. C. Buffet, captivèrent pendant quelques instants l'attention de la foule et furent un véritable succès.

Le banquet, servi à 7 heures du soir par la Ligue des Dames Auxiliaires G. W. V., dans le réfectoire du Collège, mérite tous nos éloges, tant par la variété succulente des mets que par la beauté artistique des décorations de la salle et des tables. Tous nos compliments à Mme F. Gingras et à ses collaboratrices.

Pendant toute la durée du repas, l'orchestre de M. R. Gens interpréta avec beaucoup de talent plusieurs mélodies dont la qualité artistique reste d'un contraste fort agréable comparé au jazz, auquel nos oreilles ne peuvent s'habituer.

Des discours pleins d'éloquence et de verve furent prononcés par MM. J.-H. Bourgoin, Consul de France, le R. P. H. Bourque, S.J., recteur du Collège de Saint-Boniface, l'hon. Joseph Bernier, M.P.P., M. Vendome et M. N.-O. Callède, président des réservistes français de la G. W. V. A.

La grande représentation musicale et dramatique, qui fit suite au banquet, mérita en tous points l'admiration de tous. Mme Berthe Breitner, soprano, qui vient de nous revenir de New-York, où elle a suivi un cours sous le distingué maître de chant, M. F. Curci, professeur de Mme Galli-Curci, nous a charmé dans "J'ai tant de choses à vous dire", de Ferrari. Mme Breitner vient d'ouvrir un studio à Winnipeg.

M. Q. Wegbecher, dont la renommée n'est plus à faire, a rendu avec une exquise délicatesse le menuet de Boccherini. Il a de plus présenté pour la première fois au public son élève, M. B. Brunelle, dans le duo de violon "Allegro", par Ch. de Beriot. Le jeu, la souplesse et l'assurance avec laquelle M. Brunelle a exécuté sa partie nous permettent d'entrevoir en lui un futur artiste plein de talent. Sincères félicitations pour le maître et l'élève.

Mlle G. Cloutier, dans ses danses enfantines, a été délicieusement charmante et très applaudie. L'orchestre de M. Gens a eu lui aussi sa part des applaudissements de la maestro avec laquelle il a interprété l'ouverture de "Poète et paysan" et du "Pot-Pourri Français".

"La lettre cachée", comédie en un acte, jouée sous la direction de M. Boutal, a été admirablement bien interprétée par Mlles B. Olivier et A. Patenaude, et MM. M. et D. Goulet, qui ont su, par leur maîtrise, faire comprendre toute la finesse de cette spirituelle drôlerie. Nos chaleureuses félicitations à tous les artistes.

Le comité d'organisation comprenait: Mmes F.-A. Gingras, Miles Germain, Mmes E. Chauvière, Moissan, M. Legouarguer, B. Bocquin, L. Michel, N.-O. Callède, présidente pendant l'absence de Mme B. de Denus, actuellement en France.

Le Comité désire adresser ses sincères remerciements, pour tous les dons qui leur ont été adressés, pour le succès de la fête. Merci! Mille fois merci à toutes et à tous pour le succès de cette patriotique journée. Vive la France!!!

SAINT-BONIFACE

Mlle Alice Lapierre est revenue chez elle la semaine dernière, après avoir passé un an chez son grand'père, M. Rajotte, de Westmount, Montréal. Plusieurs amies sont allées lui souhaiter la bienvenue.

* * *

Mlle Mary Martin et Mlle Hélène Royal ont passé avec grand honneur les examens pour étude du piano de l'Académie Canadienne et du Collège de Musique de Toronto. Ces jeunes filles sont les élèves de Mme C.-H. Royal, 47, rue Eugénie, Norwood.

* * *

Asthme. "Je souffrais tellement de l'asthme que je m'attendais tous les jours à mourir. Le Novoro du Dr Pierre m'a sauvé la vie", écrit Mme Guillaume Montagne, de Richmond Beach, Wash. Ce vieux remède végétal, éprouvé par le temps, renouvelle les tissus du corps et donne de la vigueur au sang. On ne peut pas se le procurer chez les droguistes, mais il est fourni par des agents spéciaux. Pour des informations écrivez au Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de droit au Canada.

SACRE-COEUR

Plusieurs de nos familles sont en villégiature à Saint-Laurent: MM. Aubin, Sala, Moissan, Collon, Chauvière, de la Giclais, Talbot.

* * *

M. J. Collon, comptable à la West Canada Publishing Co., est de retour d'une vacance de quinze jours à Saint-Laurent.

Sont de passage au presbytère: les RR. PP. Brassard et Lortie, O.M.I.

* * *

Mme A. Poirier est partie dimanche soir pour un voyage de trois mois à Vancouver.

* * *

On termine actuellement la démolition de la propriété occupant le coin Bannatyne et Margaretta. Ceci donnera aux enfants de l'école un plus vaste terrain de jeu.

SECRETAIRE DE L'ASSOCIATION D'EDUCATION

M. Marius Benoit a été nommé récemment secrétaire de l'Association d'Education.

RETRAITE FERMEE

La seconde retraite fermée pour hommes a eu lieu du 14 au 18 à la Trappe de Saint-Norbert. Ce fut un succès. Dix-neuf retraitants y prirent part. Une troisième retraite aura lieu du 4 au 8 août.

INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES

Les commissions scolaires qui veulent s'assurer le service d'instituteurs ou d'institutrices et les instituteurs et instituteurs qui cherchent de l'emploi pour la prochaine année scolaire pourront avec avantage s'adresser à l'Association d'Education, 198, rue Aulneau, Saint-Boniface, téléphone N 1311. On est prié de spécifier de part et d'autre le salaire désiré.

REUNION REMISE A PLUS TARD

Les membres du Conseil des Anciennes Elèves de l'Académie Saint-Joseph ont décidé que la réunion du 15 août serait déférée de quelques semaines. Avant d'en fixer la date, les officières désirent former une association d'anciennes élèves moyennant une cotisation annuelle de 50 sous. Toutes sont donc priées d'apporter le plus de diligence possible pour envoyer leur nom et leur adresse et l'offrande mentionnée à la secrétaire-trésorière, Mlle Anna Baril, 105, rue Ritchot, Saint-Boniface. Tél. N 1752.

LA RECONCILIATION DU QUIRINAL ET DU VATICAN

Rome, 16. — La déclaration du professeur Mussolini, le député socialiste qui a dit à la Chambre des députés que la réconciliation entre le Vatican et le Quirinal s'imposait, continue d'être l'objet des commentaires de la presse et à faire le sujet des conversations dans les milieux politiques. La plupart des journaux socialistes et les neutres, comme les mieux inspirés, ont approuvé cette déclaration sans réserve.